

RAPPORT D'ACTIVITÉ





SOMMAIRE

Bassin d'emploi de Besançon	p.03
Rapport d'activité 2021	p.04
Synthèse	p.05
Jeunes reçus pour la première fois	p.06
Jeunes accompagnés	p.08
Dispositifs et formations	p.10
Accès à l'emploi	p.11
Exemple d'un parcours en contrat aidé	p.12
Garantie Jeunes en 2021	p.13
Garantie Jeunes du 1 ^{er} Avril au 28 Février 2022	p.15
Exemple d'un parcours en Garantie Jeunes	p.17
Parrainage	p.18
Deux exemples de parcours Parrainage	p.19
Intervention sur les quartiers prioritaires.	p.20
Intervention sur les territoires : COM COM Loue-Lison	p.21
Intervention sur les territoires : COM COM Doubs Baumois + Sancey	p.22
Osez le numérique	p.23
Repérage des invisibles	p.24
Dispositif obligation de formation	p.27
Offre de services Mission Locale	p.29
Organisation 2021	p.30
Budget prévisionnel 2022	p.31
Perspectives 2022	p.32



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Communauté de Communes Loue Lison



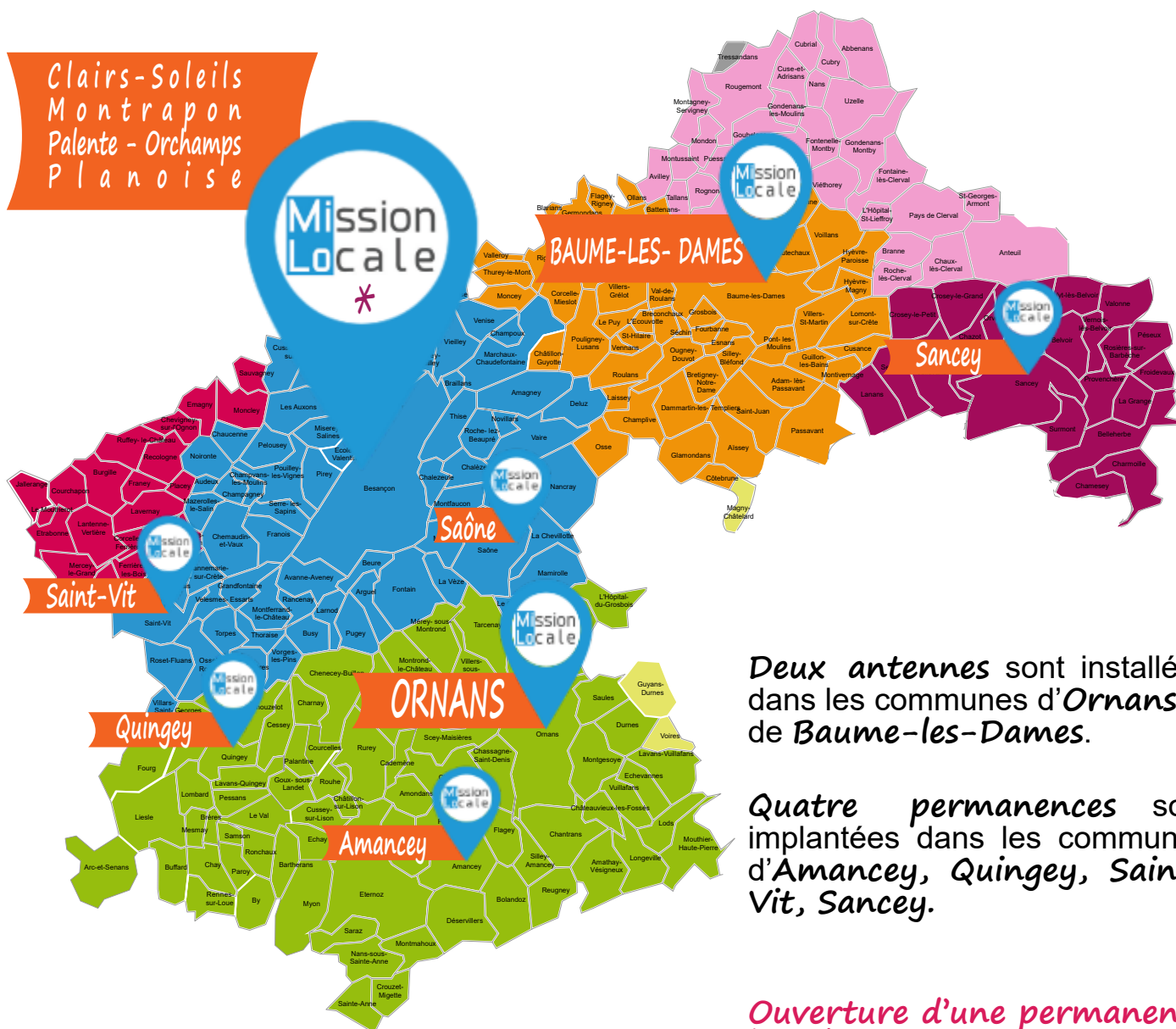


BASSIN D'EMPLOI DE BESANÇON

*Siège : 10 C rue Midol

2^{ème} Site d'activité : 13 rue Marmier

Clairs-Soleils
Montrapon
Palente - Orchamps
Planoise



Deux antennes sont installées dans les communes d'Ornans et de Baume-les-Dames.

Quatre permanences sont implantées dans les communes d'Amancey, Quingey, Saint-Vit, Sancey.

Ouverture d'une permanence à Saône en 2022.

La Mission Locale, outre la ville de Besançon et ses quartiers prioritaires, couvre le territoire du **Grand Besançon Métropole** et ceux de :

- La Communauté de Communes **Loue Lison**
- La Communauté de Communes du **Doubs Baumoisi**
- La Communauté de Communes **du Pays de Sancey-Belleherbe**
- La Communauté de Communes des **Deux Vallées Vertes**
- La Communauté de Communes **Val Marnaysien**



LA MISSION LOCALE UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN DIRECTION DES JEUNES DE 16-25 ANS

Constituée sous la forme d'une association, la mission locale propose depuis bientôt quarante ans aux jeunes âgés de 16 à 25 ans un accompagnement global, visant leur insertion sociale et professionnelle. Elle traite ainsi l'ensemble des difficultés d'insertion que les jeunes peuvent rencontrer ; **emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.**

Cette approche globale constitue le moyen le plus efficace pour lever les freins à l'emploi et dans la vie. Les conseillers(ères) de la mission locale peuvent être amené(e)s à travailler avec chaque jeune sur ces thématiques et à activer des solutions à partir des ressources locales. Sur chacun de ces champs, la mission locale se situe dans une logique de réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire qui peuvent être mobilisés pour lever partiellement ou totalement les freins rencontrés.

L'accompagnement gratuit et personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont les principaux modes d'intervention.

**La mission locale,
partenaire privilégié des employeurs**

La mission locale répond également aux besoins des employeurs du bassin d'emploi de Besançon et peut les accompagner dans leurs recrutements : aider à la recherche de candidats, contribuer à l'intégration de nouveaux salariés dans l'entreprise, assurer le suivi.

Depuis l'automne 2019, le site Internet de l'association intègre un jobboard facilitant la mise en relation entre jeunes et employeurs. Les professionnels de la mission locale, à travers notamment cet outil, assurent un rôle d'interface.

2021

Résumer l'activité d'une année de la mission locale en quelques pages se révèle toujours un exercice complexe à réaliser. Quels sujets à mettre en avant, quelles informations chiffrées à communiquer, quels exemples de parcours à valoriser, comment en dire suffisamment sans en dire trop.

2021 a été une année marquée par la crise sanitaire, ses retombées, ses restrictions (ouverture partielle de la mission locale durant plusieurs semaines, organisation de l'association bousculée, place importante prise par les activités en distanciel, ...) ; mais 2021 aura été marqué aussi par un redémarrage de l'économie à la fin du premier semestre. Le taux de chômage et le nombre de demandeurs d'emploi, notamment chez les jeunes, étaient au plus bas en fin d'année 2021.

Mais, cette embellie n'a pas profité à tout le monde ; nous aurons confirmation en 2021 que les publics accompagnés par l'association sont de plus en plus éloignés de l'emploi et que cette crise liée à la Covid 19 a renforcé leurs précarités et leurs fragilités.

2021 aura été marquée pour notre association par une augmentation significative du nombre de jeunes accompagnés par la mission locale (+ 11.6% / à 2020) ; il est à noter également que nos principaux indicateurs d'activité pour cette année ont été en progression par rapport à l'année 2020, mais également par rapport à l'année 2019, ce dont nous pouvons nous féliciter.

2021 aura permis au plan gouvernemental #1jeune1solution de prendre son envol ; la mission locale aura été fortement mobilisée autour de ce dernier, en augmentant de manière importante le nombre de jeunes accompagnés entrés en PACEA ou en Garantie Jeunes et en développant en direction des employeurs une offre de services spécifique autour des contrats aidés, et en faisant preuve d'une forte réactivité pour adapter son offre de service et les moyens mis en œuvre.

L'année dernière aura également été synonyme d'un contexte RH très mouvant et aura été marquée par 15 départs et 21 arrivées de collègues, la création d'un poste de Directrice adjointe, le recrutement de deux nouveaux Responsables de secteur, un renfort de l'équipe en place.

Malgré un contexte particulier, 2021 aura permis à la mission locale de poursuivre son activité à travers une offre de services diversifiée, à travers la pérennisation de différents projets ou dispositifs (accompagnement des jeunes sous-main de justice, appui psychologique, repérage et (re)mobilisation des jeunes effacés, suivi des publics ASE et BRSA, réseau de parrainage, offre de services numérique, prépa apprentissage,...), et à travers le lancement de nouvelles actions (« Mobile pour l'emploi », « Osez le numérique ! », ...).

*2021 en résumé, une année pleine,
riche, diversifiée, engagée, ...*



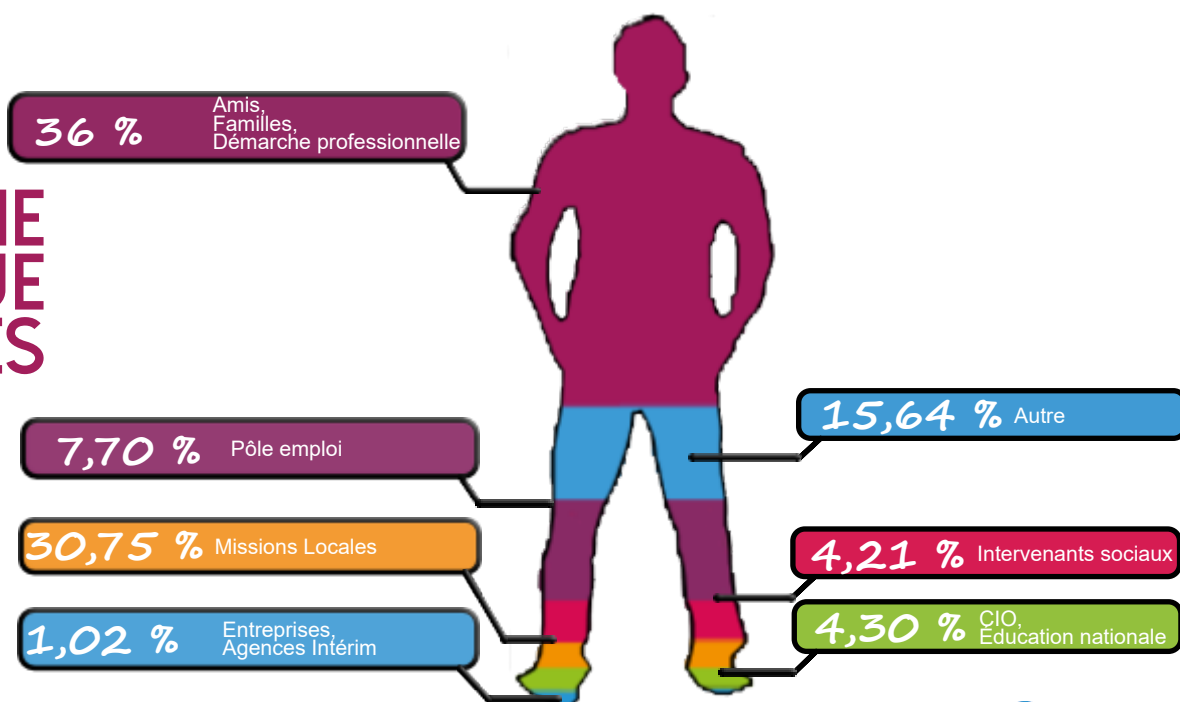
SYNTHÈSE

Jeunes accueillis pour la première fois	1 688
dont mineurs (en %)	25,9 %
dont femmes (en %)	46,9 %

Nombre de jeunes en contact	4 493
dont jeunes accompagnés	3 623
dont jeunes reçus en entretien individuel	3 622
% de jeunes accompagnés/ jeunes en contact	80,6 %
% de jeunes reçus en entretien individuel/ jeunes en contact	80,6 %

Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022

ORIGINE VENUE DES JEUNES



2 725

Entrées en emploi

+47 %*



657

Entrées en formation

+12 %



1 760

Jeunes entrés dans un dispositif

+30 %



14 656

entretiens individuels

+17 %



311

Jeunes entrés en Garantie Jeunes

+65 %



495

Acteurs économiques en contact

+59 %

*Comparaison par rapport à 2020

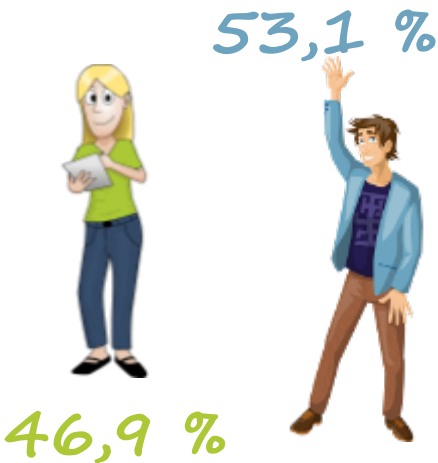


JEUNES REÇUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

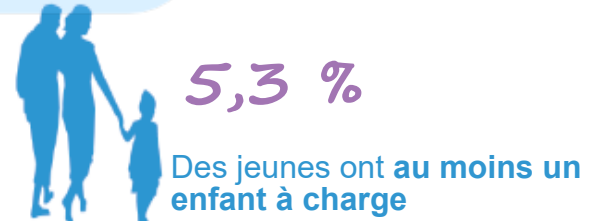
1 688
Jeunes
+11,5 %

Les jeunes sont dits "accueillis pour la première fois" ou "reçus en premier accueil" lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller de la Mission Locale.

Tout jeune venant s'inscrire pour la première fois à la MiLo est immédiatement reçu au flux par un(e) conseiller(ère) dédié(e). Depuis Janvier 2022, l'accueil au flux sans rendez-vous se fait toutes les après-midis.



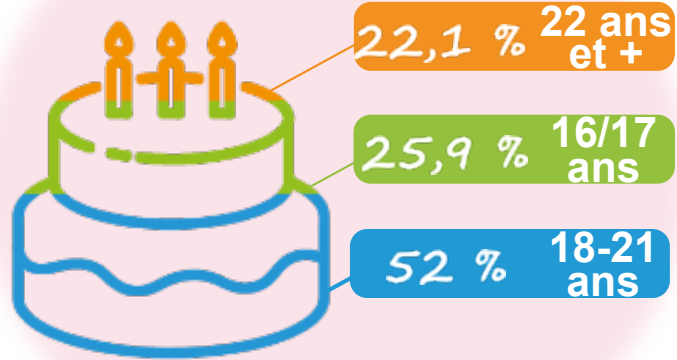
25,9 %
des jeunes
sont mineurs



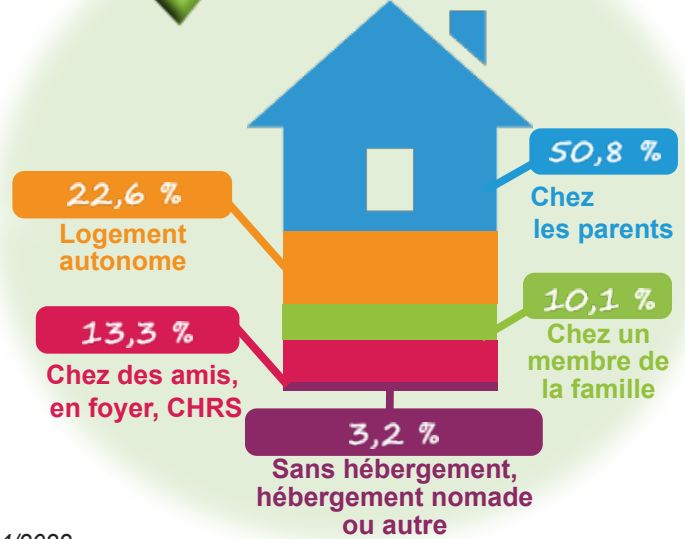
MOBILITÉ



AGE



HÉBERGEMENT

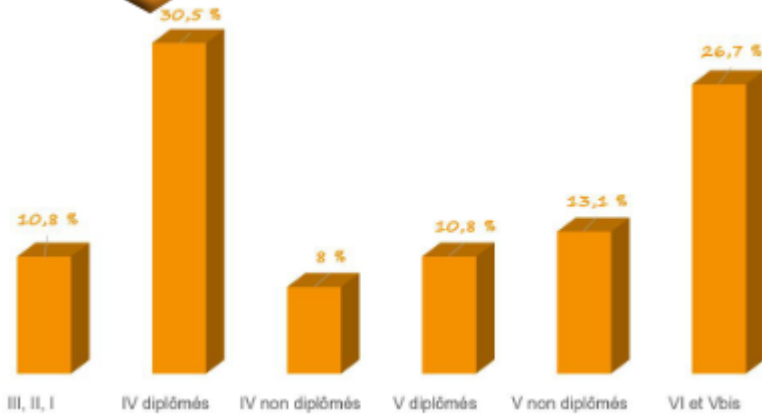


Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022



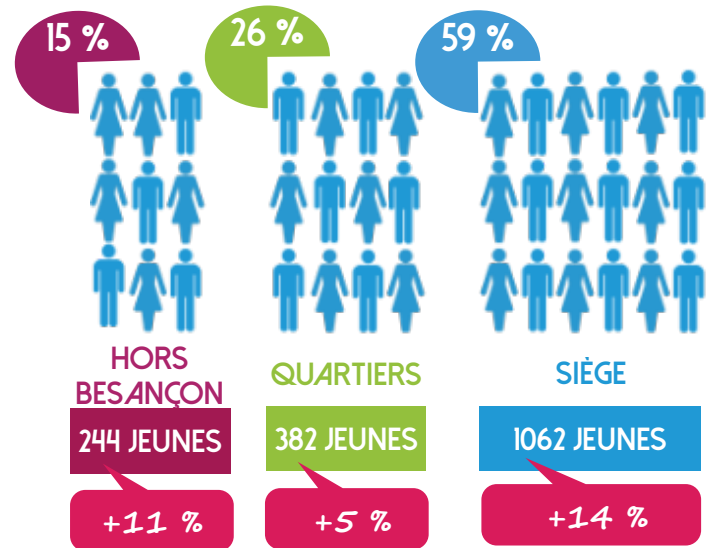
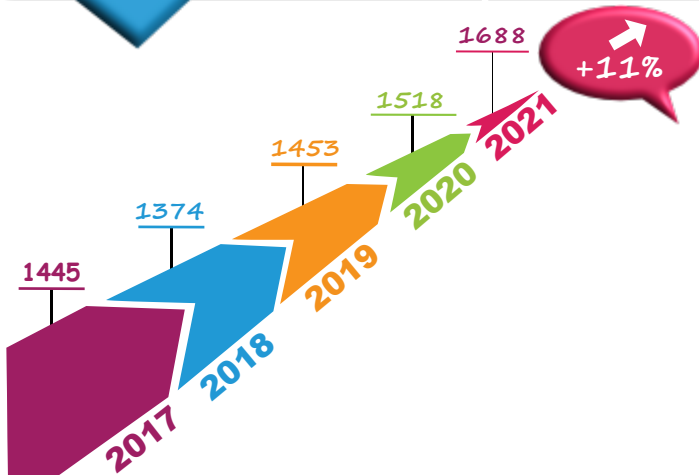
JEUNES REÇUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

Niveaux de formation

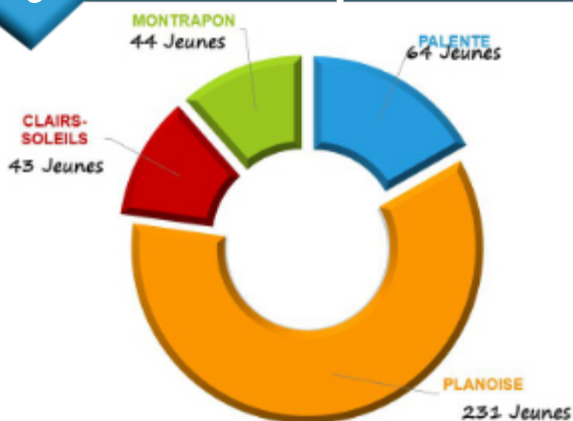


Jeunes primos par zone géographique

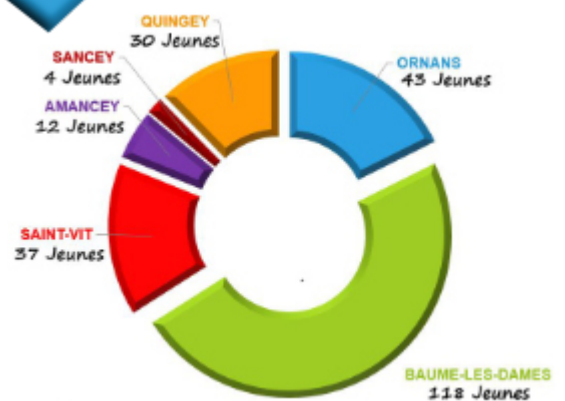
Évolution annuelle du nombre de primos



Jeunes primos reçus sur les quartiers



Jeunes primos reçus Hors-Besançon



Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022



JEUNES ACCOMPAGNÉS

3 623
Jeunes

+11,6 %

Jeunes accompagnés : sont considérés « jeunes accompagnés » les jeunes qui ont bénéficié au moins d'un événement de nature « entretien individuel », « atelier », ou « information collective » au cours de la période de prise en compte.

Sources : Charte nationale de recueil des données (i-milo)



45,8 %

54,2%



131
Jeunes

placés sous main de justice accompagnés dont 51 jeunes en maison d'arrêt



7,4 %

Des jeunes ont au moins un enfant à charge

MOBILITÉ



81 % des jeunes n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé



28,7 % des jeunes sont titulaires du permis B



20,8 % des jeunes possèdent une automobile



221 Aides au permis Région accordées



1054 Titres de transport GINKO accordés

AGE



8,9% 16 ou 17 ans

39,4% 22 ans et +

51,7% 18 à 21 ans



26,3%

Des jeunes résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)



562 000 € d'allocation PACEA
33 000 € d'allocation FDAJ distribuées

HÉBERGEMENT



23,8 %
Logement autonome

11,9 %
Chez des amis, en foyer, CHRS

4,1 %
Sans hébergement, hébergement nomade ou autre

50,4 %
Chez les parents

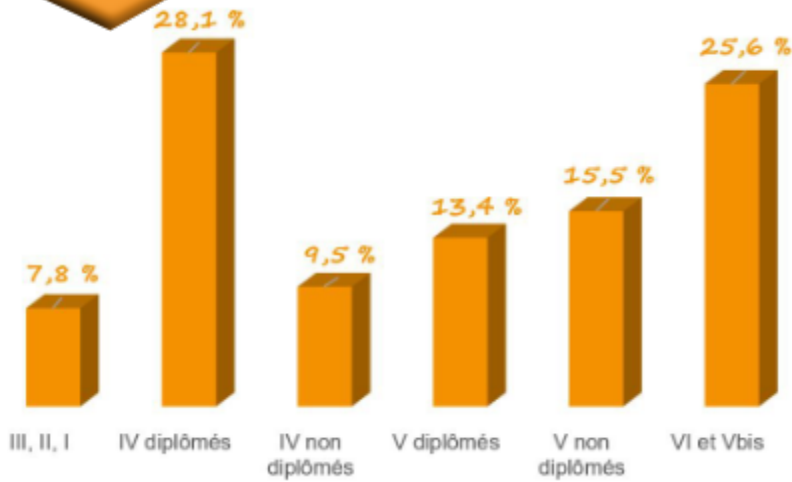
9,7 %
Chez un membre de la famille

Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022



JEUNES ACCOMPAGNÉS

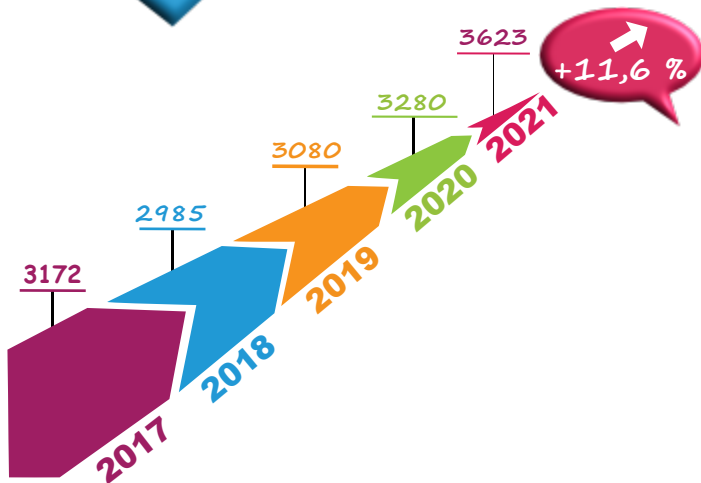
Niveaux de formation



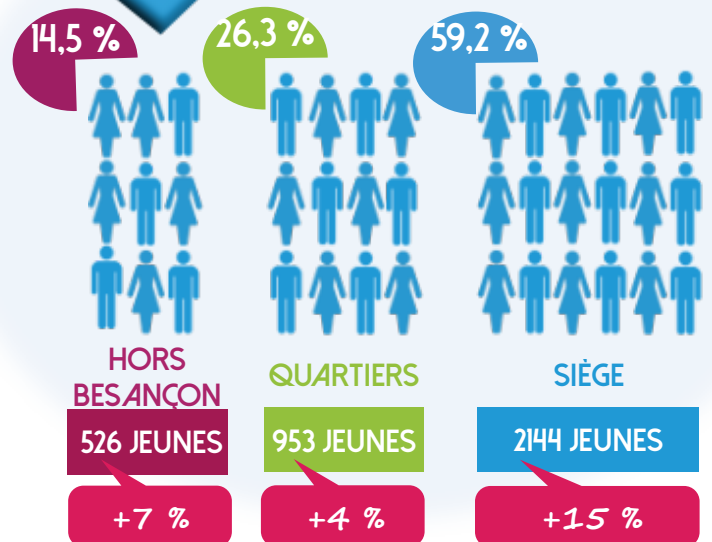
50,6 %
DES JEUNES
SANS AUCUN DIPLÔME

64 %
DES JEUNES ONT UN
NIVEAU INFRA
BACCALAURÉAT

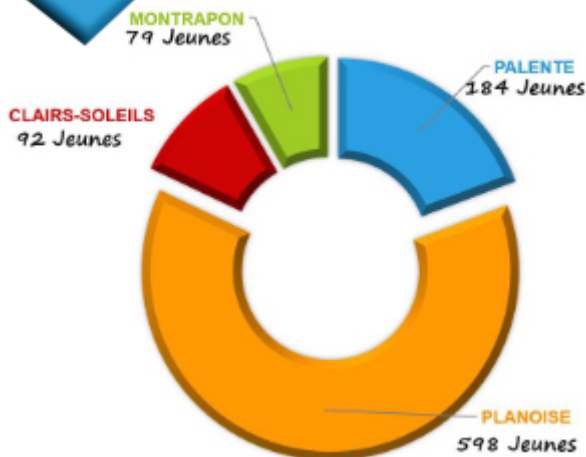
Évolution annuelle du nombre de jeunes accompagnés



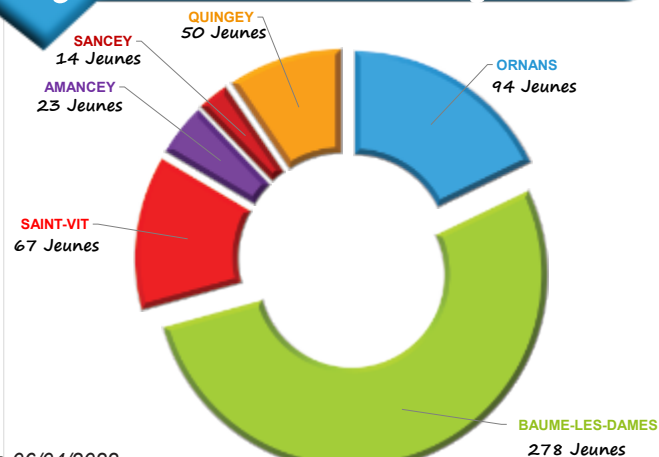
Jeunes accompagnés par zone géographique



Jeunes accompagnés reçus sur les quartiers



Jeunes accompagnés reçus Hors-Besançon



Sources : chiffres i-milo 06/04/2022



DISPOSITIFS ET FORMATIONS



Echelon dispositif	Nom dispositif	Nombre de jeunes bénéficiaires	Part des femmes	Part des mineurs	Part des jeunes sans qualification (Niveaux VI, Vbis, V non diplômés)	Part des jeunes résidant en zone QPV	Part des jeunes résidant en ZRR	Nombre de jeunes présents en fin de période
1-National	CEP	1358	45,1 %	18,3 %	39,0 %	27,8 %	3,6 %	1747
	CUI-CIE	45	40,0 %	8,9 %	33,3 %	11,1 %	24,4 %	45
	Coopération Plan jeunes	34	38,2 %	0,0 %	41,2 %	26,5 %	0,0 %	7
	Garantie jeunes	+65% 311	43,4 %	18,0 %	43,1 %	33,1 %	4,5 %	293
	PACEA	+35% 1385	45,3 %	17,9 %	39,3 %	27,9 %	3,7 %	1617
	PARRAINAGE	126	50,8 %	6,3 %	34,1 %	38,1 %	2,4 %	90
	PEC	+40 PEC 64	62,5 %	0,0 %	20,3 %	31,3 %	0,0 %	98
	PPAE	366	45,4 %	6,3 %	26,0 %	23,0 %	1,6 %	437
2-Régional	Prepa-apprentissage Demarreta Story MFR ML	12	25,0 %	66,7 %	100,0 %	25,0 %	0,0 %	9
	Reseau PML2021/2022	+69% 103	61,2 %	5,8 %	36,9 %	21,4 %	2,9 %	69
Ensemble		1760	45,7 %	15,8 %	38,1 %	27,6 %	3,4 %	2009

Champ : sont comptabilisés les jeunes accompagnés pour la première fois dans un dispositif parcours d'accompagnement (entrée initiale) et les jeunes présents en fin de période.
Recensement : un jeune pouvant bénéficier de plusieurs dispositifs sur la même période. Transfère du nombre de jeunes bénéficiaires et présents en fin de période d'un dispositif à un autre sans double compte.

Répartition des jeunes entrés en formation



657 ENTRÉES
EN FORMATION

38 Retours en formation initiale



Sources : chiffres i-milo 06/04/2022



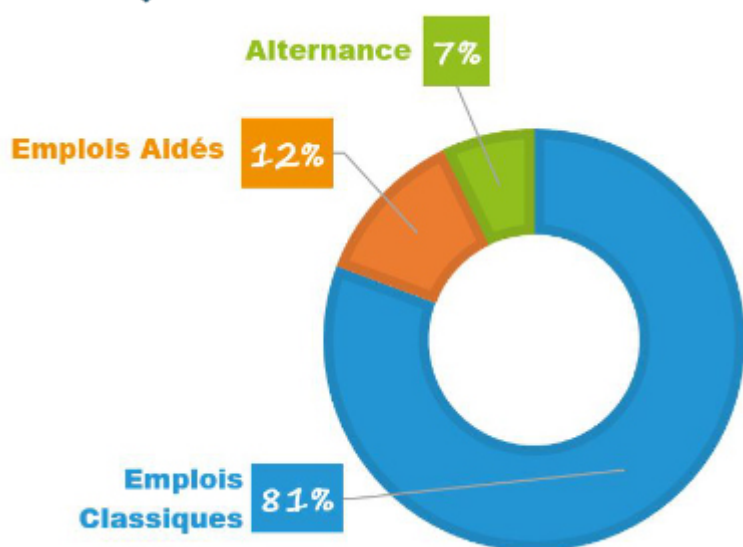
ACCÈS À L'EMPLOI

1 316 Jeunes
+35,65 %

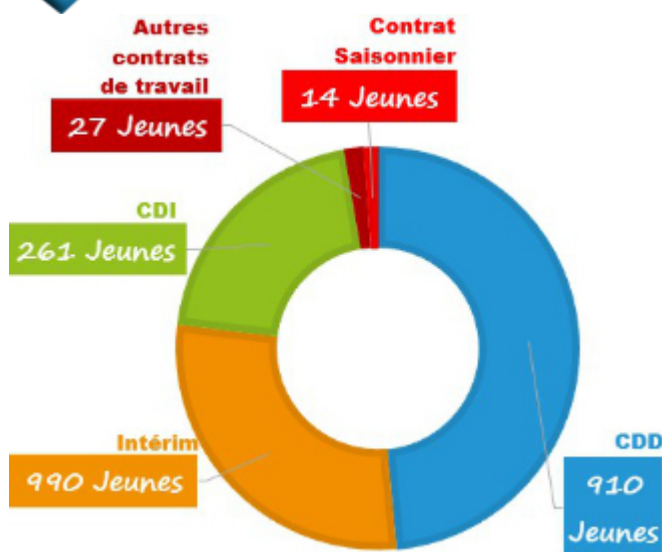
Dans le cadre du plan de relance « 1jeune1solution », en Juillet 2021, recrutement d'un Conseiller Relations Entreprise chargé de favoriser la signature de contrats : PEC et CIE.

36,13 % des jeunes accompagnés ont accédé à un emploi

Contrats signés



2 202 contrats signés en emploi classique



Immersion en entreprise

Type d'immersion	Nombre de contrats signés	Nombre de jeunes concernés*
PMSMP	661	435
Autres dispositifs	17	14
Ensemble	678	448

Nombre de contrats de volontariat signés	Nombre de jeunes concernés*
Service civique	104
Autres types de mission	12
Ensemble	116

*Nombre de jeunes concernés : Un jeune pouvant bénéficier de plusieurs entrées en situation sur la période, le nombre de jeunes concernés ne se cumule pas.

Sources : chiffres i-milo 06/04/2022

Organisation de forums

- 7 Juillet 2021 : Forum de l'alternance à la Mission Locale
- 29 Septembre 2021 : Salon de l'apprentissage et de l'emploi





EXEMPLE D'UN PARCOURS EN CONTRAT AIDÉ

Louise* a 19 ans quand elle se présente à l'antenne de la Mission Locale à Baume-les-Dames en juillet 2021. Elle réside depuis un mois dans la famille de son ami à Mésandans, village situé à 15 km de Baume-les-Dames, en ZRR. Louise n'a aucun revenu. Son ami est demandeur d'emploi également. Auparavant, elle résidait chez sa mère à Lyon avec son frère, famille monoparentale. Louise n'a pas de permis de conduire et pas la possibilité financière de le passer. Elle ne connaît pas du tout la région.

La problématique mobilité est réelle depuis son lieu de résidence car pas de transport en commun et pas de réseau d'entraide pour la véhiculer du fait de l'éloignement familial. **Sa conseillère l'informe sur les solutions de mobilité sur le secteur** (taxi à la demande TADOU, transport en commun train depuis Baume-les-Dames, carte TER SOLIDER). Louise se sent isolée et souhaite s'engager dans un accompagnement intensif en lien avec la mission locale pour devenir autonome rapidement. **Afin qu'elle puisse se rendre aux rendez-vous mission locale à Baume-les-Dames et engager un accompagnement, une allocation est mobilisée dans le cadre du dispositif PACEA ce qui lui permettra de financer ses transports.**

Louise a quitté à 16 ans sa scolarité en première STMG. Elle a effectué les cours par correspondance, en effet, elle a un rapport compliqué avec la scolarité.

En 2019-2020 elle occupe plusieurs petits CDD de courtes durées, dans le domaine du secrétariat et de la restauration, sur la zone géographique de Lyon.

La demande de Louise aujourd'hui éloignée de sa région d'origine et de sa famille, est d'accéder à une stabilité financière et un emploi dans lequel elle se sente bien.

Un travail sur le projet professionnel est engagé et des pistes se dégagent dans le domaine de l'administratif, des métiers du numérique, du design mais également dans le secteur de la restauration.

Au vu de l'investissement de Louise dans ses démarches d'insertion, il paraît évident de l'intégrer dans le dispositif **Garantie Jeunes pour qu'elle puisse bénéficier entre autres des ateliers collectifs et d'une allocation.**

Le démarrage en ateliers collectifs lui permet de mobiliser des solutions de transport pour se rendre à Besançon, de travailler sur les techniques de recherche d'emploi, d'appréhender les connaissances liées au logement, de reprendre confiance en elle.

Elle apprécie également de renouer avec une vie sociale.

Parallèlement, un restaurant nouvellement créé en 2019 à Baume-les-Dames recherche un/une salarié dans le cadre du développement de son activité.

Ce restaurant, qui propose une restauration traditionnelle à base de produits frais de saison, souhaite donner sa

chance à un(e) jeune qui n'aurait pas forcément d'expérience ni de diplôme.

Grâce au partenariat qui existe entre les entreprises de Baume-les-Dames et la mission locale, le restaurant se tourne vers celle-ci pour ses démarches de recrutement.

La conseillère met en relation Louise avec cet employeur pour effectuer dans un premier temps un stage afin d'initier un recrutement. Elle fait preuve de qualités relationnelles ainsi que d'une grande rapidité de compréhension. Les compétences techniques restent à acquérir. Louise trouve des solutions de mobilité et montre son intérêt pour le métier sur la période de stage. Et surtout Louise se « sent bien » dans cette entreprise familiale, une priorité pour elle.

De par son parcours et sa reconversion récente, la patronne du restaurant est attachée à des valeurs de transmission. La formation, le tutorat, l'accompagnement de proximité, sont des choses qui résonnent en elle.

Le dispositif CIE est présenté à l'employeur par la mission locale.

Il permet à un jeune sans emploi, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou sociale, de s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par son référent Mission locale, chargé de son insertion professionnelle.

Le tutorat et la formation permettent au jeune une montée en compétences et favorise un accès à l'emploi durable.

Un contrat CDD/CIE de 9 mois à compter d'août 2021 est signé.

Dans l'urgence en octobre 2021, en rupture avec son ami, Louise doit quitter son logement de Mésandans. Elle se retrouve à la rue du jour au lendemain et s'adresse à la **mission locale qui sollicite son partenaire, le CCAS de la mairie de Baume-les-Dames, pour trouver une solution logement d'urgence.** Cette solution n'étant que provisoire elle est accompagnée également sur l'accession à un logement social à Baume-les-Dames.

Aujourd'hui Louise est en CDI/CIE dans le restaurant où elle a effectué son CDD/CIE. Elle est autonome financièrement, possède son code de la route et donne priorité à son permis de conduire, elle gère son logement de façon autonome. Reprenant confiance en elle et passionnée de chant elle décide de s'inscrire dans une association de chorale à Baume-les-Dames.

Son projet de vie s'inscrit en Franche-Comté car elle a aujourd'hui trouvé un équilibre entre emploi, logement, vie sociale, et stabilité financière. Louise qui a toujours soif d'apprendre projette de faire valider ses compétences grâce à la VAE....

*Prénom modifié

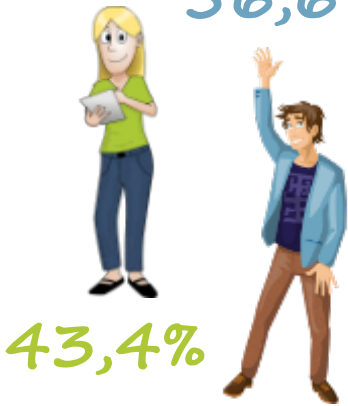


GARANTIE JEUNES EN 2021

311
Jeunes

+65 %

56,6%



43,4%



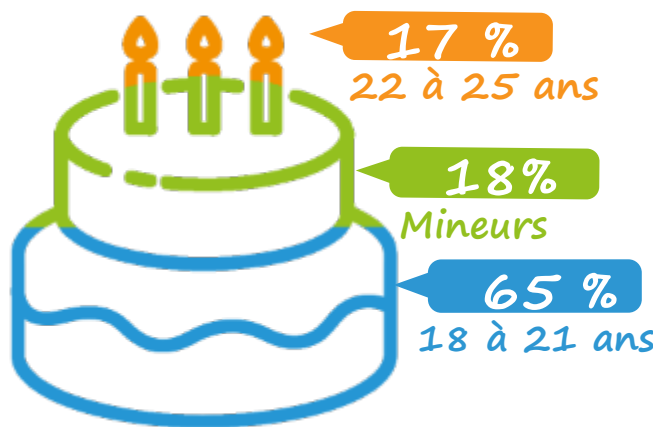
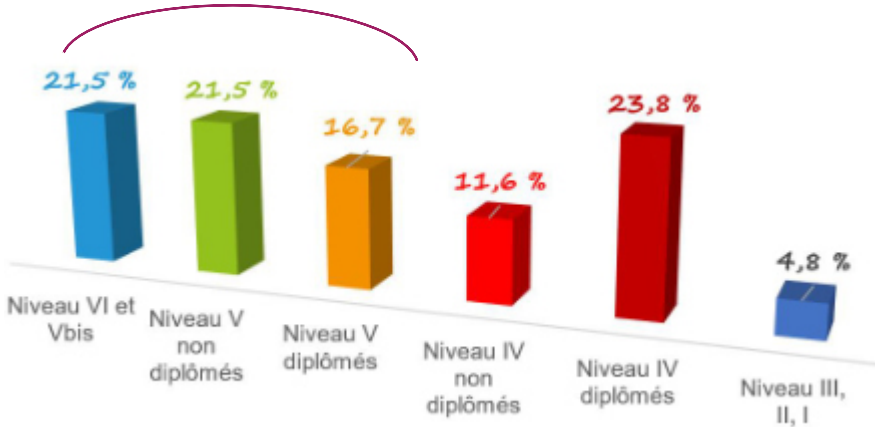
31,8 %

des jeunes résident dans les **Quartiers Prioritaires de la Ville**

AGE

NIVEAUX DE FORMATION

59,7 % sont peu ou pas qualifiés



MOBILITÉ

92,3 % des jeunes n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé

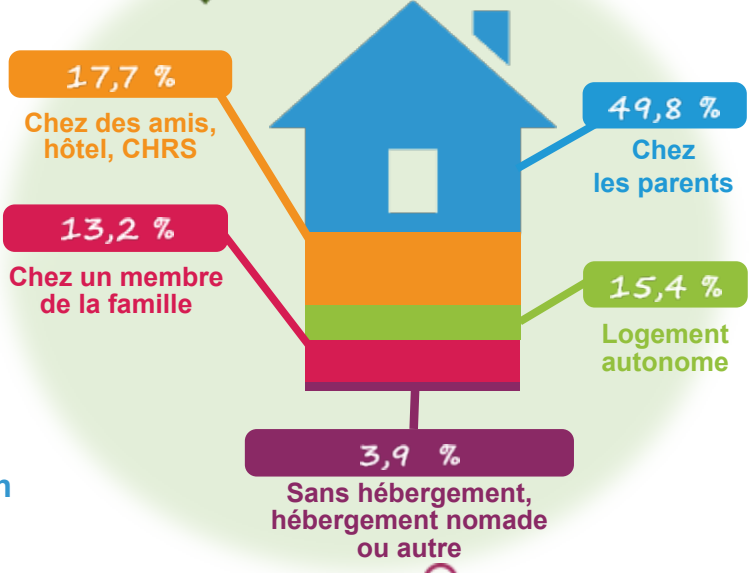
15,1 % des jeunes sont titulaires du **permis B**

7,4 % des jeunes possèdent une automobile

85,5 % Transport en commun

2,3 % Moto ou scooter

HÉBERGEMENT

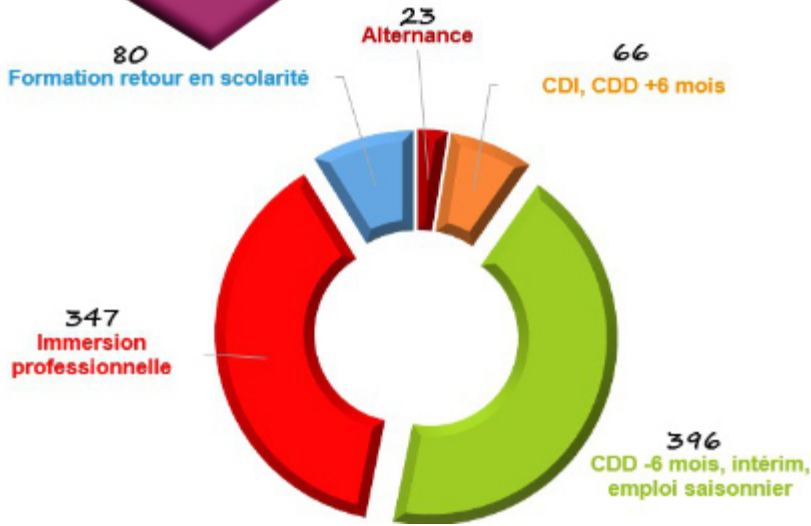




GARANTIE JEUNES EN 2021

Situations professionnelles, stages et périodes d'immersion au cours de la Garantie Jeunes

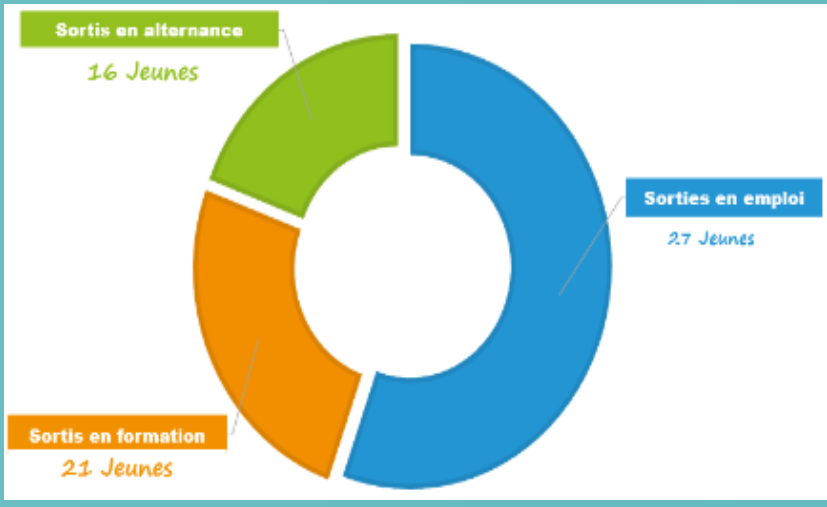
Jeunes présents en Garantie jeunes sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 et entrés en situation



186
Jeunes entrés en situation professionnelle

213
Jeunes ont fait au moins un jour d'immersion en entreprise

Jeunes sortis du parcours Garantie Jeunes Du 01/01/2021 au 31/12/2021



155
Jeunes ont terminé leur parcours (12 mois)

95,5 %
Ont démarré une situation professionnelle (stage ou emploi) durant les 12 mois pendant lesquels ils ont suivi le programme

41.3%
Jeunes sortis avec une solution d'emploi formation



Accompagnement renforcé, alternant ateliers collectifs, période en entreprise et suivi individuel

Allocation mensuelle de **497,50 €**

Véritable levier pour l'accompagnement





GARANTIE JEUNES

DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 28 FÉVRIER 2022

Une première vague d'expérimentation du nouveau dispositif de la Garantie Jeunes a été lancée sur le territoire national en 2013. **Notre mission locale s'est lancée dans ce dispositif à compter du printemps 2015** avant même que ce dernier soit généralisé à toutes les missions locales en 2017. Le lancement du Contrat d'Engagement Jeune au 1^{er} mars 2022 a marqué la fin officielle du dispositif de la Garantie Jeunes.

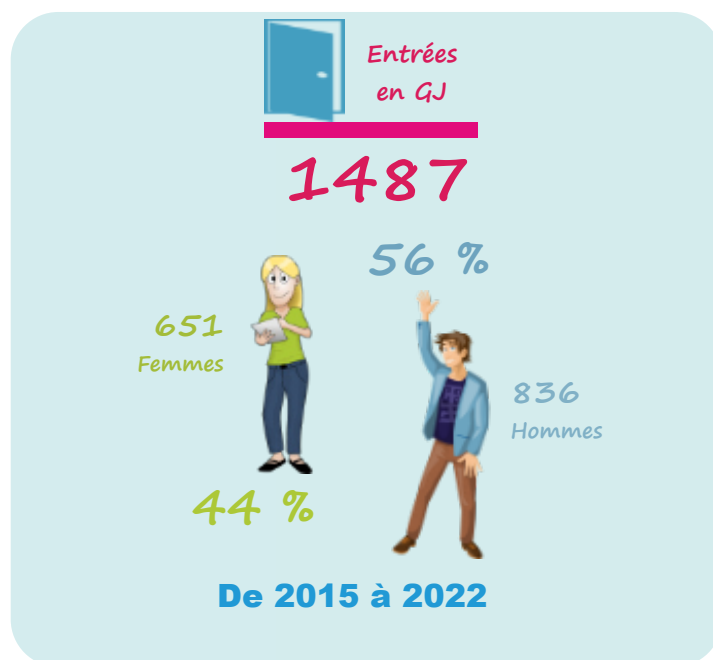
Depuis le printemps 2015, une équipe dédiée, composée de 4 conseillères, une assistante administrative et une coordinatrice a participé à construire et à faire évoluer le dispositif sur la base du respect du cahier des charges et de l'adaptation aux attentes des publics accueillis. Ce groupe dédié a été renforcé en juin 2021 par l'arrivée de deux nouvelles conseillères. Il est à noter que cette équipe, dont la composition a évolué au fil des années, a toujours été extrêmement impliquée et soucieuse de proposer un accompagnement de qualité à un public en grande difficulté ; qu'elle en soit remerciée à travers ces quelques mots.

L'équipe de conseillères en accompagnement traditionnel a pour sa part, tout au long de ces années, orienté des jeunes qu'ils avaient préparés à intégrer un dispositif exigeant d'accompagnement renforcé, basé sur la mise en action du jeune. En effet, le jeune devait être prêt à s'impliquer dans une année complète d'accompagnement, sans vacances, démarrant par 4 semaines d'ateliers collectifs à la mission locale (travail sur la confiance en soi, la prise de parole, le CV et la lettre de motivation, la recherche de stage/d'emploi, les savoirs être en entreprise, la rencontre d'employeurs... mais aussi la santé, le logement, la citoyenneté...).

Ensuite, le jeune bénéficiait d'un accompagnement renforcé : les conseillères GJ avaient un portefeuille de 50 à 60 jeunes au maximum, qu'elle pouvaient ainsi accompagner de façon très rapprochée, en multipliant les rendez-vous physiques et les contacts mails ou téléphoniques. Le jeune bénéficiaire devait alors accumuler les expériences professionnelles en entreprise et ne pas rester chez lui, inactif, se contentant de percevoir l'allocation. S'il ne respectait pas ses engagements de ponctualité, d'assiduité, de multiplication des démarches, il rentrait dans le cadre de la procédure de sanction décidée et mise en application par la Commission départementale GJ du Doubs. Tous les jeunes NEET n'étaient pas prêts à cela. Le fait de ne les inscrire en GJ que lorsqu'ils étaient prêts, ce qui est une des conditions posées dans les textes, permettait de rendre plus efficaces les 12 mois de leur présence dans le dispositif et d'éviter les ruptures de parcours, dramatiques pour des publics déjà fragilisés.

*La Mission Locale du Bassin d'emploi de Besançon a porté un intérêt tout particulier, tout au long de ces 8 années, au respect du cahier des charges de la Garantie jeunes et au principe du **work first, gages, de notre point de vue, de la qualité de l'accompagnement proposé.*** La Garantie jeunes s'adressait principalement à un public qui avait connu de nombreux échecs et avait du mal à croire en la parole de l'adulte. Nous leur promettions un accompagnement renforcé, une présence au quotidien, un soutien dans l'ensemble de leurs démarches, une prise en compte de leurs problématiques individuelles. Il nous fallait nous aussi respecter nos engagements. Nous avons toujours refusé, notamment lorsqu'il nous a été demandé en 2021 d'augmenter de manière très forte nos entrées dans le dispositif, de dévoyer ce dernier en proposant un programme d'ateliers en portion congrue, en augmentant le nombre de suivis individuels par conseillère ou en versant des allocations sans que le jeune soit réellement mobilisé. Nous avons souhaité en 2021 privilégier les contenus et les aspects qualitatifs de la Garantie Jeunes en refusant de sacrifier ces derniers au bénéfice d'une course effrénée aux objectifs.

Nous avons finalement réalisé en 2021, 311 entrées en Garanties jeunes pour un objectif premier palier de 366 entrées (objectif 2^{ème} palier à 486 entrées). Nous pouvons donc nous féliciter de cette belle progression par rapport aux années passées (189 entrées en 2020, 226 entrées en 2019), même si l'État a jugé notre engagement insuffisant par rapport à ses attentes.





GARANTIE JEUNES

DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 28 FÉVRIER 2022

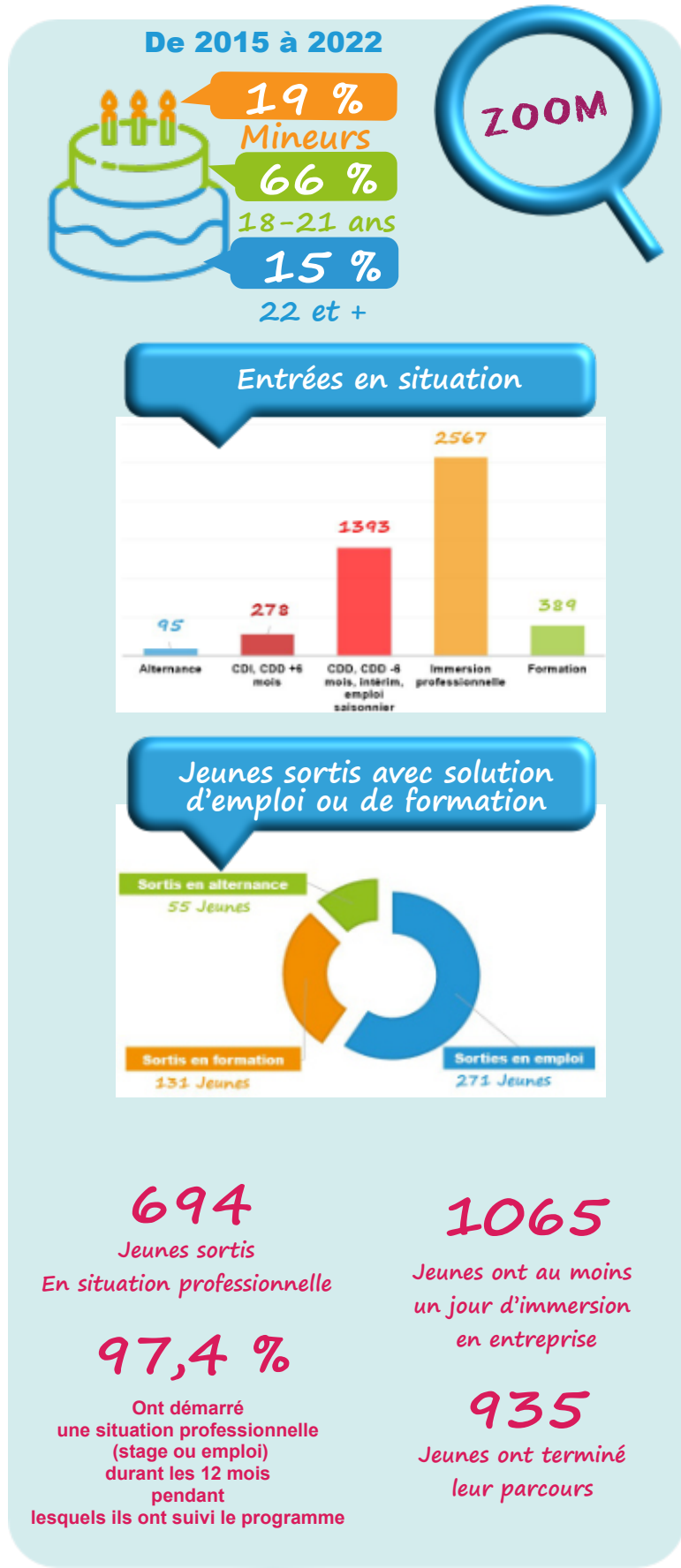
1487 jeunes sont entrés en Garantie jeunes à Besançon entre 2015 et 2022. Sur les 934 jeunes qui sont allés au bout de leur parcours GJ, 97.4% d'entre eux ont démarré une situation professionnelle durant les 12 mois de leur programme ; 49.2% des jeunes sont sortis du dispositif avec une solution emploi ou formation. Ces deux chiffres sont supérieurs aux moyennes départementales ou nationales des autres missions locales et sont le reflet des parcours dynamiques offerts par la Garantie jeunes en termes d'insertion. Par ailleurs, les jeunes qui malgré tout ne sont pas sortis en situation emploi ou formation, ont avancé dans leur projet, dans la prise en compte des codes de l'entreprise, dans leurs accès aux droits, ils ont pu résoudre des problèmes de santé ou de mobilité et l'accompagnement a pu être poursuivi dans le cadre du PACEA.

Ce travail avec les jeunes, n'aurait pu se réaliser sans une action au quotidien auprès des entreprises du bassin d'emploi que nous avons su solliciter et qui, pour un certain nombre d'entre elles, ont joué le jeu de l'accueil de jeunes pour leur permettre de construire leur projet et de s'adapter aux exigences du monde professionnel. Certains chefs d'entreprises ont également accepté durant toutes ces années d'être parrains ou marraines de groupes GJ en donnant encore plus de leur temps pour contribuer à l'insertion de ces jeunes. Nous tenons à les remercier pour leur engagement et leur implication à nos côtés. Mais nous souhaitons également rappeler qu'un chef d'entreprise qui accueillait parfois un jeune éloigné de l'emploi avait besoin de se sentir soutenu par le conseiller qui accompagnait le jeune ; il voulait être sûr que ce qui avait été pointé en entreprise serait repris et travaillé par la mission locale afin que le jeune évolue. Le cadre dédié de la Garantie jeunes permettait cette relation triangulaire gagnante.

Les derniers groupes sont entrés en Garantie Jeunes dans le courant du mois de février 2022. Nous continuerons à les accompagner de manière renforcée durant toute l'année et ce jusqu'au terme de leurs 12 mois de parcours.



Le Contrat d'Engagement Jeune, lancé officiellement le 1^{er} mars 2022, a remplacé la Garantie Jeunes. Ce nouveau dispositif d'accompagnement renforcé repose sur des objectifs quantitatifs ambitieux, mais également sur le souhait d'un engagement plein et entier du jeune sur l'intégralité de son parcours. A Besançon, sa mise en place s'appuiera fortement sur notre expérience et les différents apports de la Garantie jeunes, et sur une mobilisation pleine et entière de l'ensemble de l'équipe de la mission locale.





EXEMPLE D'UN PARCOURS EN GARANTIE JEUNES

Pierre* vit en colocation sur Besançon à son entrée en Garantie Jeunes, il a 22 ans. Il a une sœur et un frère plus âgés avec qui il a peu de contacts. Sa mère réside sur Montbéliard, il a peu de contact avec elle et le père est absent.

Pierre a obtenu son Bac L avec mention puis s'est orienté vers la fac de lettres pour y démarrer une licence de philosophie car il n'avait aucune autre idée. En deuxième année, il décide d'arrêter pour différentes raisons. Il est compliqué pour lui d'acquérir l'autonomie attendue par l'Université et ne pouvant plus prétendre à la bourse étudiante, il est désormais sans ressource.

A son entrée en Garantie Jeunes, Pierre indique qu'il n'a aucune conscience de ce qu'est le monde du travail. Il n'a jamais fait de stage, jamais démarché une entreprise ni même réalisé un CV. Il souhaite s'orienter vers des métiers qui pourraient correspondre à ses centres d'intérêts : libraire, bibliothécaire, ou encore documentaliste. Le collectif se passe bien, il apprend beaucoup de choses. Pourtant, il dit lui-même qu'il était hésitant au démarrage car il se sentait en « décalage » avec les autres membres du groupe car c'était le seul à sortir de la fac. Il raconte à son bilan de la Garantie Jeunes que c'est un dispositif qui mériterait d'être plus connu dans la communauté étudiante car beaucoup se sentent perdus, pensent ne pas avoir de solution et finalement tout le monde y a sa place.

Pierre se confronte rapidement à la difficulté d'accès que représente ses différents projets, finalement peu porteurs d'emploi. Or, Pierre voudrait travailler, avoir une première expérience professionnelle pour se faire une idée du monde du travail. Il est orienté vers le parrainage où il va apprécier l'accompagnement de proximité mené par ses marraines. Un stage en librairie est négocié. La rigueur et l'autonomie dont fait preuve Pierre sur son lieu de stage lui permettent de prendre confiance en lui et en ses capacités. Finalement, il apprécie ce stage mais comprend qu'il ne souhaite pas devenir libraire. Cette expérience le booste tout en remettant complètement en question ses aspirations professionnelles. Il pense à s'investir dans un métier manuel qui, comme il le dit, ne nécessite pas beaucoup de réflexion. Il a besoin de se sentir utile, de voir le résultat de ce qu'il fait, d'être fatigué pour quelque chose le soir.

Pierre va alors s'inscrire dans plusieurs agences intérim et démarre une première mission en tant que manœuvre BTP le mois suivant son stage. Par la suite, par l'intermédiaire d'un ami, il sait qu'une agence intérim cherche des agents de quai. Il réalise une journée d'essai et se voit proposer une mission longue. C'est un poste qui lui plaît. Il décide par ailleurs de se réinscrire à la fac pour terminer sa licence de philo.

Il réalise sa première déclaration d'impôt avec sa conseillère. Une grande étape pour lui ! Il est content car c'était vraiment quelque chose d'inconnu.

Son salaire et le cumul de l'allocation GJ, lui permettent d'envisager l'inscription en auto-école puis il bénéficie d'une aide régionale au permis B.

Pierre sent finalement épaulé. Sa principale difficulté jusque-là était la démotivation éventuelle qu'il pouvait ressentir à tout moment. Or, grâce au suivi, il apprécie faire part de ses démarches à sa conseillère, il dit que ça le pousse à agir de savoir que quelqu'un attend des nouvelles.

A sa date de sortie GJ, Pierre travaille toujours en intérim pour la même entreprise, son poste lui plaît toujours autant. Seulement, il a entrepris le permis, il est en logement autonome. Ainsi, pour sécuriser la continuité de son accès au permis, notamment au niveau financier, il lui est proposé de prolonger son parcours de six mois. Il se présente au code d'ici peu et va démarrer ses heures de conduite. Pierre a 23 ans maintenant. Lors du bilan, il exprime que ce dispositif l'a vraiment aidé, il indique qu'il n'a plus besoin de suivi mission locale parce qu'il se sent désormais autonome tant professionnellement que personnellement.

**Prénom modifié*



PARRAINAGE

126
Jeunes

Les jeunes bénéficiaires

49 %

51 %



Des jeunes résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

AGE



12,5 %

6 %
<18 ans

94 %
18 à 25 ans

Les solutions



103 Jeunes sortis dont 51 bénéficiaires avec une solution

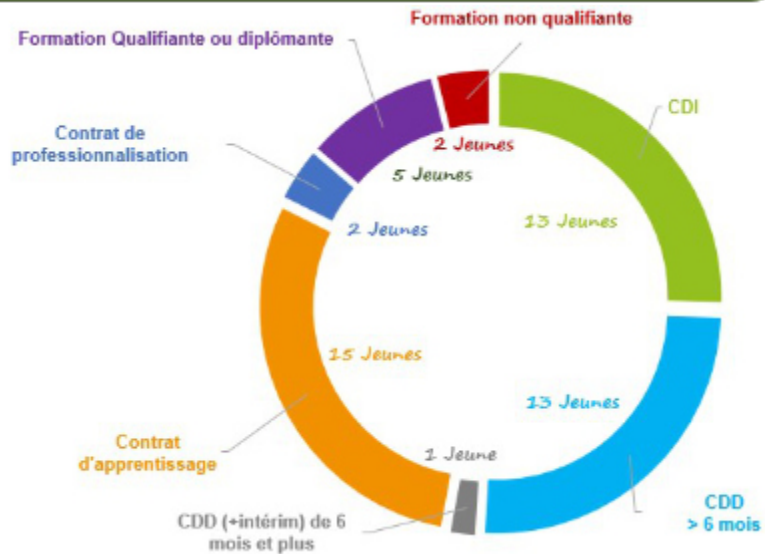


19 Jeunes ont abandonné

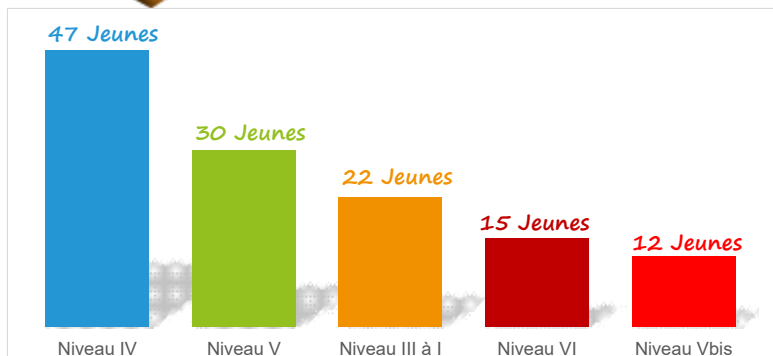
2 Jeunes parrainés en moyenne/parrains

7 mois
Durée moyenne d'un parcours

19
PARRAINS
MARRAINES



NIVEAUX DE FORMATION





DEUX EXEMPLES DE PARCOURS PARRAINAGE

Mohamed* est accompagné dans le cadre du dispositif de la Garantie Jeunes.

Il intègre le réseau de parrainage en début d'année 2021. Il a obtenu un premier rendez-vous à la mission locale le 22 mars puis de nombreux échanges téléphoniques se dérouleront sur avril et mai.

Mohamed a des connaissances de base et des premières expériences en mécanique et en pneumatiques. La formation est assurée par le CFA de Dole.

Il est proposé au jeune de contacter différents garages sur Besançon et les environs.

Les parrains orientent également Mohamed, footballeur titulaire en équipe B au Racing Besançon, vers les dirigeants du club et les partenaires.

Il fait un stage d'une durée d'un mois dans l'entreprise « Bison du Pneu » avec en vue un contrat d'apprentissage. Ce stage, qui devait être prolongé, est interrompu par Mohamed, en conflit avec un autre stagiaire, qui voyait d'un mauvais œil l'arrivée de ce dernier dans l'entreprise.

Finalement, Mohamed quitte, de son fait, cet employeur et obtient un contrat d'apprentissage auprès du garage Bassigny à Saint-Vit pour une formation en mécanique débutant en septembre 2021.

Le parrainage, qui a rempli son rôle d'accompagnement, se termine fin septembre 2021.

Maureen* est accompagnée dans le cadre de la Garantie Jeunes.

Un premier échange téléphonique avec le réseau de parrainage se déroule le 6 septembre 2021. La jeune fille recherche un emploi dans le secteur de l'aide à la personne ou en résidence pour personnes âgées. Elle a néanmoins des problèmes de garde et de cantine pour sa petite fille âgée de 2 ans 1/2.

Un rendez-vous tripartite avec sa conseillère se déroule le 30 septembre. Maureen fait preuve de volonté.

Elle effectue un stage en novembre au FJT les Oiseaux qui s'avère positif. Sa conseillère a déposé en parallèle une demande au CROUS.

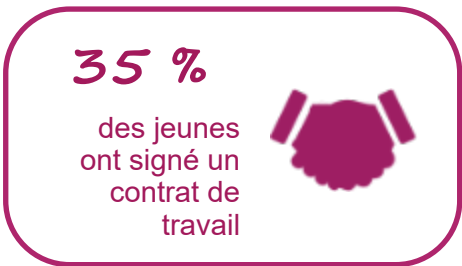
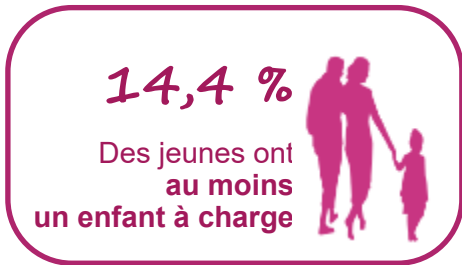
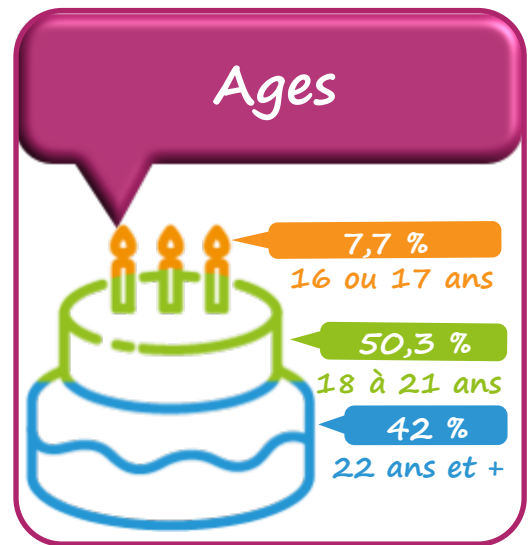
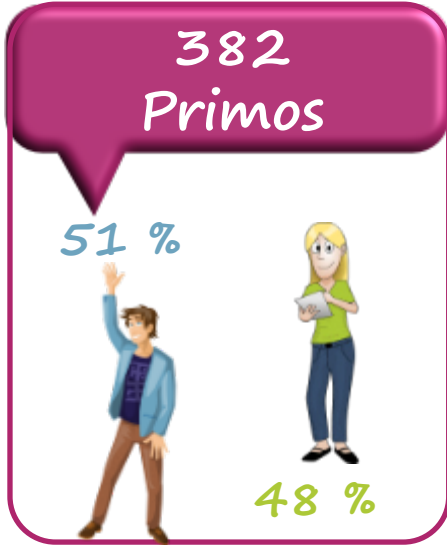
La jeune fille doit être revue le 24 janvier à la mission locale. Le rendez-vous est annulé par Maureen qui souffre de la Covid. Un échange téléphonique a lieu le 3 février. La jeune fille a à nouveau un problème de cantine pour son enfant. Elle effectue néanmoins un stage au foyer logement les Lilas du 21 février au 04 mars. Son stage est interrompu le 24/02. Un nouveau rendez-vous est fixé le 15 mars avec sa conseillère et son éducateur. En vue une potentielle embauche dans un parcours d'insertion type ressourcerie ADDSEA. Les parrains lui adressent un message pour avoir de ses nouvelles. Pas de retour à ce jour. Fin du parrainage.



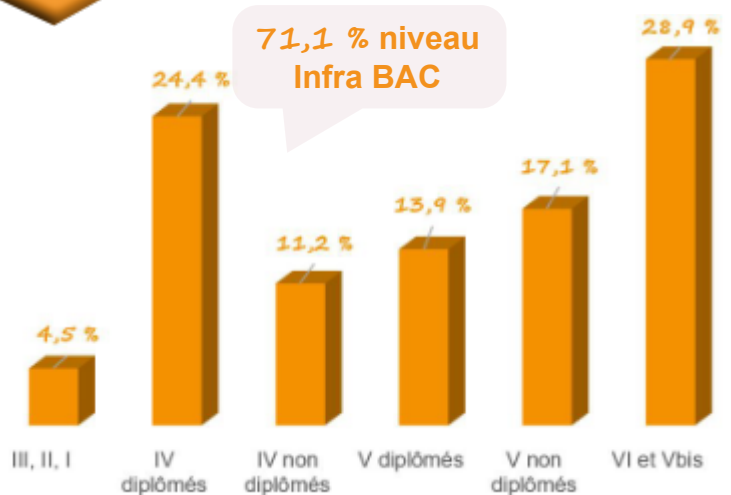
*Prénom modifié



INTERVENTION SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES



NIVEAUX DE FORMATION



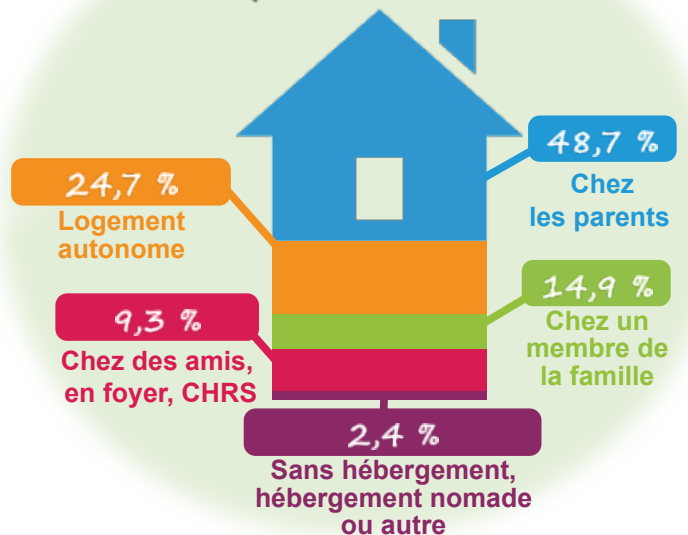
MOBILITÉ

340 jeunes n'ont aucun moyen de transport

78 jeunes sont titulaires du permis B

49 jeunes possèdent une automobile

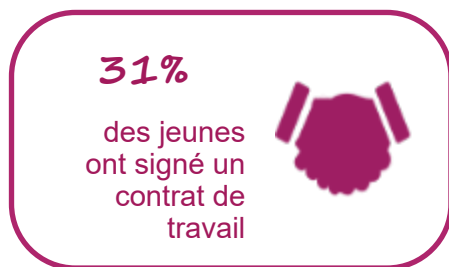
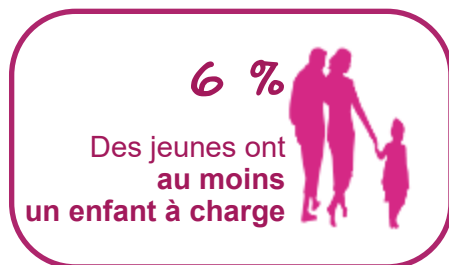
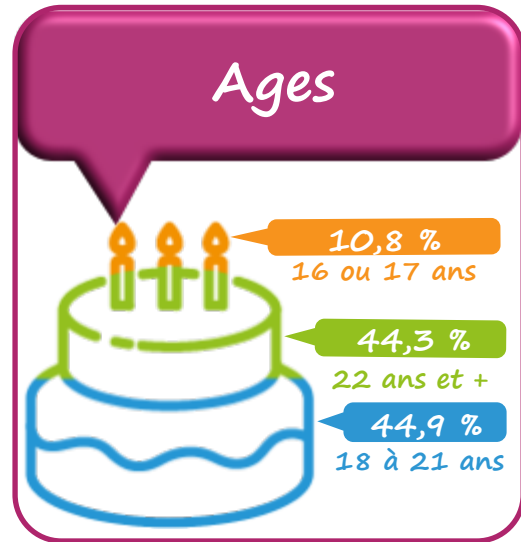
HÉBERGEMENT



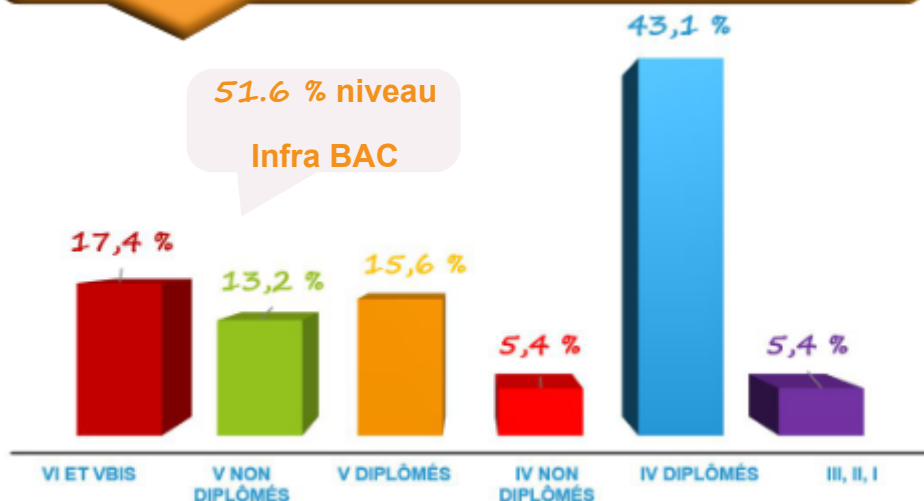
Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022



INTERVENTION SUR LES TERRITOIRES : COM COM LOUE-LISON



NIVEAUX DE FORMATION



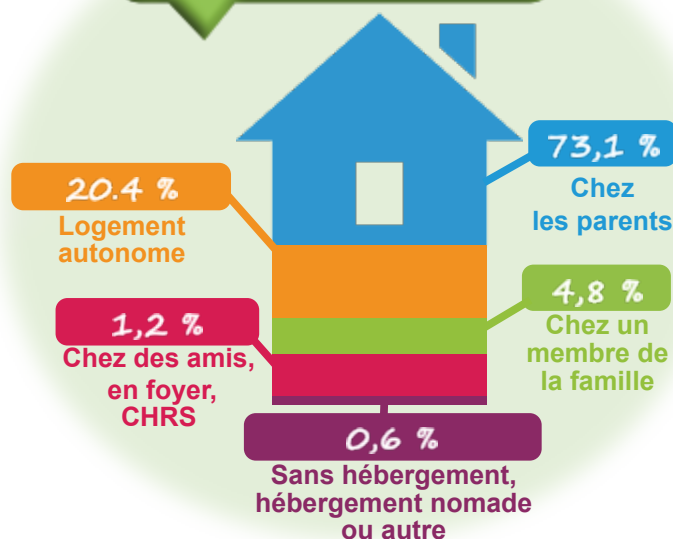
MOBILITÉ

862 jeunes n'ont aucun moyen de transport

232 jeunes sont titulaires du permis B

128 jeunes possèdent une automobile

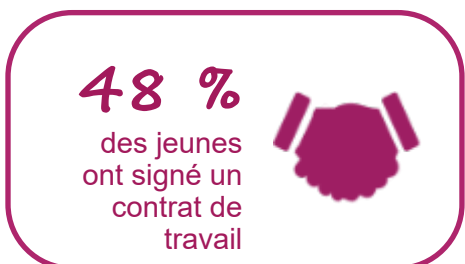
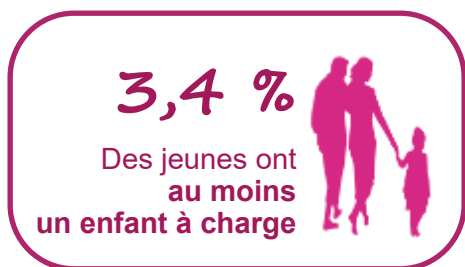
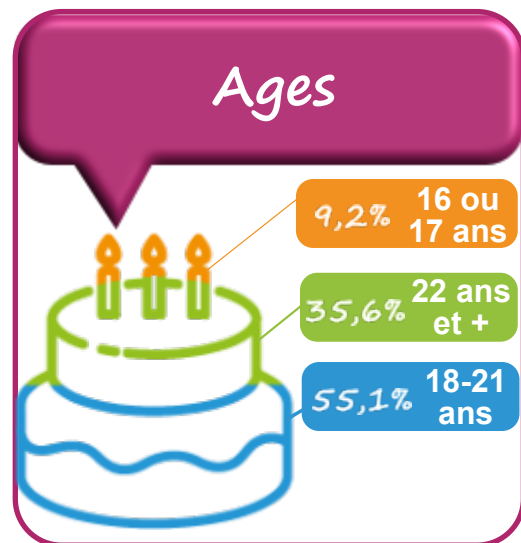
HÉBERGEMENT



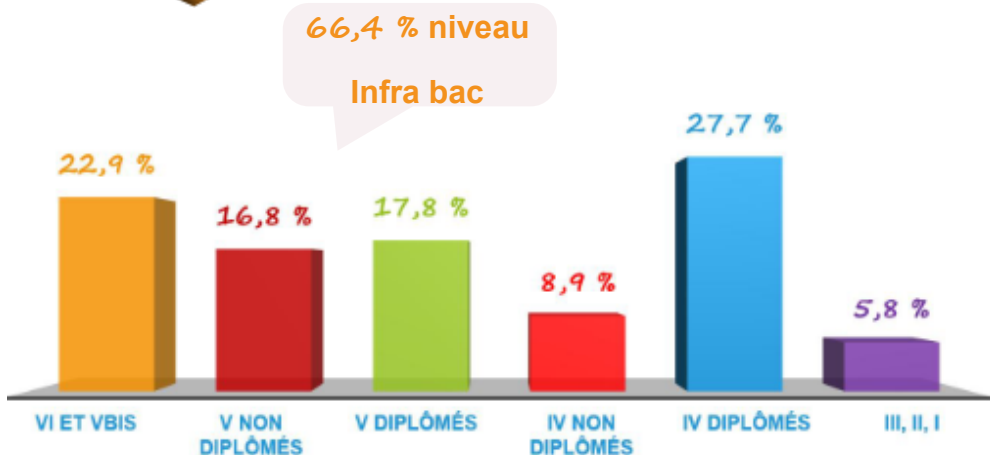
Sources : I-Milo Requête 06/04/2022



INTERVENTION SUR LES TERRITOIRES : COM COM DOUBS BAUMOIS + SANCEY



NIVEAUX DE FORMATION



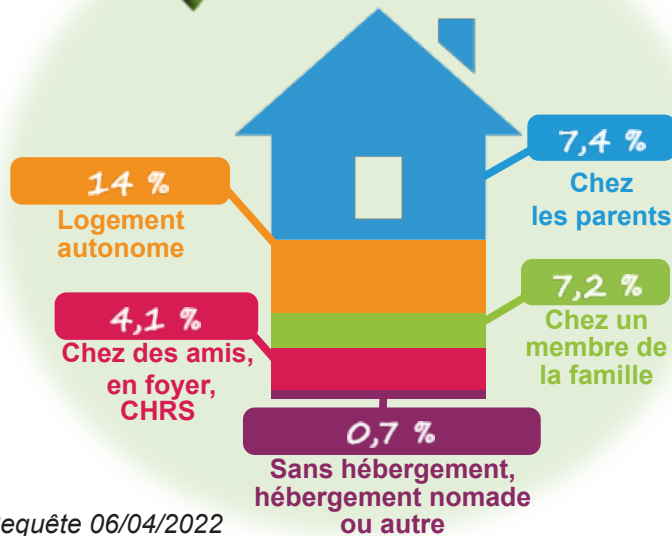
MOBILITÉ

189 jeunes n'ont aucun moyen de transport

112 jeunes sont titulaires du permis B

93 jeunes possèdent une automobile

HÉBERGEMENT



Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022



OSEZ LE NUMÉRIQUE

Notre projet « Révolution numérique et solidaire » s'est achevé fin 2020 comme programmé initialement.

A fin 2021, 627 jeunes avaient créé un compte personnel sur le Job Board ; 66 entreprises avaient fait de même et avaient déposé 73 offres d'emploi sur notre support numérique.

Fin 2020 / début 2021, notre mission locale a développé une nouvelle offre d'ateliers numériques (sur une dizaine de thématiques différentes) : Ces ateliers ont été proposés de manière obligatoire à l'ensemble des groupes Garantie jeunes et de manière ponctuelle aux jeunes accompagnés par la mission locale. Ces modules intégraient de manière systématique la passation par les jeunes concernés du 1^{er} niveau de PIX (évaluation des compétences de base en matière d'usages numériques). Ces ateliers ont été animés jusqu'à fin juillet 2021 par notre médiatrice numérique en apprentissage ; à l'automne, suite au départ de cette personne, l'animation de ces ateliers a été reprise par une chargée d'animation numérique. L'animation de notre site internet et de notre jobboard a été confiée au chargé d'information et de communication de la structure, ainsi qu'à une CISP.

La lutte contre l'illectronisme et l'accompagnement des publics dans leurs usages du numérique sont également intégrés de manière forte dans 3 actions portées par notre association à savoir le KAF'Truck, Mobile pour l'emploi, l'Action santé. Dans ces 3 actions, l'usage des applications numériques, la levée des freins rencontrés, sont accompagnés par un professionnel et permettent ainsi d'évoquer d'autres éventuelles problématiques.

OSEZ LE NUMÉRIQUE !

Au printemps 2021, notre mission locale a souhaité lancer une action expérimentale intitulée « Osez le numérique ! ».

Cette dernière visait à emmener 24 jeunes dans des parcours qualifiants vers les métiers du numérique. 22 jeunes ont été mobilisés sur deux sessions différentes aux cours desquelles ils ont pu découvrir les filières et les métiers du numérique. Ils ont visité des entreprises du secteur et les organismes de formation de la branche, ils ont pu participer à des ateliers collectifs, ils ont contribué collectivement à la création d'un Serious Game en lien étroit avec Débutant(es) AccepT, ils ont réalisé une immersion en entreprise d'une durée d'une à deux semaines et ainsi confirmé ou non leur projet professionnel. A l'issue de l'action, 17 jeunes sur 22 ont exprimé leur souhait de s'engager dans une formation autour du numérique.





REPÉRAGE DES INVISIBLES

Depuis l'automne 2019, notre mission locale porte un projet autour du repérage et de la (re)mobilisation des jeunes invisibles dans le cadre d'un consortium associant 9 autres acteurs pluridisciplinaires du bassin d'emploi de Besançon.

Dans le cadre de l'appel à projet national lancé autour du Repérage, auquel notre association avait postulé, l'État définissait les invisibles comme des personnes ni en emploi, ni en formation et n'étant pas ou plus suivis par le Service Public de l'Emploi.

Le projet bisontin reposait sur 2 actions complémentaires : un véhicule itinérant intitulé KAF'Truck se déplaçant au plus près des populations et une Recherche Action Collaborative, animée par l'Université de Franche-Comté, visant à mieux appréhender les publics concernés et leurs modes de fonctionnement.

Le KAF'truck est un véhicule connecté, accessible, accueillant, qui se déplace dans les lieux de vie des populations invisibles (pieds d'immeubles, terrain de football, lieux d'activités de proximité, ...) et cherche à entrer en relation avec ces dernières. A travers un prétexte (boire un café, utiliser le simulateur de conduite, porter des lunettes de réalité virtuelle, participer à une activité, ...), les animateurs du KAF'Truck (salariés de la MiLo ou acteurs du consortium, services civiques,...) cherchent à créer un premier lien, à nouer le contact avec les populations avant de tenter, à l'issue de cette première rencontre, ou après plusieurs rencontres bien souvent, de (re)mobiliser les invisibles vers des solutions de droit commun, quand cela est envisageable, vers un accompagnement à la carte

A travers cette démarche expérimentale d'aller vers, de sortir des murs, de décloisonnement, de travail en transversalité, une pluralité d'acteurs doit s'interroger aujourd'hui sur l'évolution de nos différentes offres de service, afin de mieux approcher ces publics et de tenter de limiter le nombre de ceux qui passeront demain à travers les différentes mailles de nos filets.

La chargée de projet, animatrice du KAF'Truck assure également une présence sur les réseaux sociaux et est labellisée « Promeneuse du net ».



Repérer

Un espace de rencontre accueillant et animé
Créateur de prétexte, d'occasions de rencontres
Environnement numérique et connecté



Entendre

Accueillir, informer
Entendre le besoin, créer un lien de confiance
Suscite l'envie de faire quelque chose



Orienter

Orienter vers le droit commun
Favoriser l'accès aux droits



REPÉRAGE DES INVISIBLES



82

Sorties

Entre
10/03 et
22/10



1200

Personnes rencontrées

1 000
jeunes
16/29 ans



55

Repérages

31
(re)
mobilisations

71 % Hommes

55 Jeunes
16 à 29 ans repérés

34 Hommes 21 Femmes



Âges



4 26-29
Jeunes ans

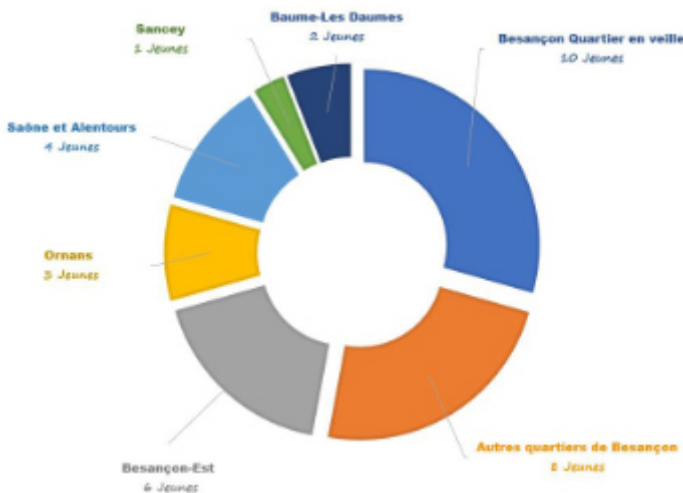
22 20-25
Jeunes ans

29 16-19
Jeunes ans

Profil des jeunes remobilisés

- Suivi traditionnel : 10 Jeunes
- Service civique : 4 Jeunes
- GJ ou prépa : 8 Jeunes
- Abandon de parcours : 6 Jeunes
- Autres remobilisations : 4 jeunes

Lieux de résidence



Repérage

- Piscine et plages : 12
- Pieds d'immeubles / Sorites écoles : 10
- JDC : 16
- Partenaires : 11
- Évènements : 6



REPÉRAGE DES INVISIBLES

La Recherche Action Collaborative

L'Université de Franche Comté, les membres du consortium réunis autour de ce projet de repérage, différents partenaires du bassin d'emploi ont conduit depuis l'automne 2019 une Recherche Action Collaborative. Cette dernière avait pour objet de mieux appréhender les publics invisibles, leurs territoires de résidence (4 territoires tests ont été investigués), leurs modes de fonctionnement et de proposer différentes préconisations à l'issue de ces travaux.

Quelques éléments sur les conclusions et préconisations issues de la RAC

- Changer de paradigme, passer de la notion d'invisibilité, trop statique, à la notion d'effacement plus dynamique et concernant la plupart des situations rencontrées
- Prendre en compte les déterminants de l'effacement ; poids de la famille, l'orientation subie, l'échec scolaire, les problèmes neuropsychologiques, le choix éventuels de l'effacement
- Reconsidérer « l'invisibilité » dans le temps d'un point de vue institutionnel (de 9 à 12 mois minimum ni en emploi, ni en formation, pas ou plus suivi par le Service Public de l'Emploi)
- Créer les conditions d'un regard partagé dans les territoires (temps réguliers de rencontres, suivi partagé des situations, ...)
- Appréhender les territoires de manière différenciée en fonction des acteurs locaux (mairies ou CCAS, acteurs de l'hébergement d'urgence, tissu associatif)
- Promouvoir le KAF'Truck comme outil d'aller vers les jeunes et de faire ensemble avec et pour les acteurs
- Mettre en forme et prendre en compte les trajectoires de vie des publics
- Promouvoir l'insertion/emploi/formation des jeunes effacés ou invisibles sous condition de santé psychique
- Associer les professionnels du secteur médico-social au repérage et au suivi des publics
- Travailler la question des vrais invisibles au prisme de leurs problèmes

Feuille de route 2022 KAF'Truck

- Organisation d'une soixantaine de sorties du KAF'Truck de mai à octobre
- Favoriser l'implantation du KAF'Truck sur les quartiers en veille de la Politique de la Ville, sur les scènes urbaines de Besançon ou des bourgs centres
- Développer des actions spécifiques en direction des jeunes femmes effacées, en direction des publics étudiants décrocheurs
- Élargir notre réseau partenarial (acteurs du territoire, mairies/CCAS, tissu associatif)
- Développer la notoriété du KAF'Truck en s'appuyant sur des parrains jeunes ou sur des influenceurs
- Organiser une journée de réflexion entre professionnels sur le repérage des effacés et sur l'engagement des jeunes le 02 juin





DISPOSITIF OBLIGATION DE FORMATION

En France, près de 80 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification et notre pays compte 60 000 jeunes mineurs ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET) ; (source Ministère du Travail, janvier 2021)

La loi « Pour une école de la confiance » du 26 juillet 2019 a institué une obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans. Cette dernière vise à éviter le décrochage en agissant avant l'échec scolaire ou lorsque celui-ci est avéré, à « sécuriser » le parcours du jeune jusqu'à sa majorité en permettant une intervention rapide et concertée des différents acteurs.

De manière complémentaire à l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, cette nouvelle obligation de formation jusqu'à 18 ans pose le principe qu'entre 16 et 18 ans, tout jeune devra se trouver :

- **soit dans un parcours scolaire ou en apprentissage** ; le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré, y compris les établissements privés sous contrat et ceux de l'enseignement agricole, et de l'enseignement supérieur ;
- **soit en emploi, en service civique, en parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.**
- **Les mineurs sous protection judiciaire et les mineurs détenus** sont soumis au même titre que tout mineur à cette obligation. Concernant les mineurs détenus ou placés en centre éducatif fermé, ils satisfont à l'obligation de formation dans le cadre des activités d'enseignement mises en place selon le code de l'Éducation.
- **Seul l'état de santé du jeune peut l'exempter** du respect de l'obligation de formation. Dans ce cas, le jeune doit fournir un certificat médical attestant des difficultés à respecter l'obligation de formation pour raisons de santé.

Ainsi, et depuis septembre 2020, aucun jeune entre 16 et 18 ans ne devrait être laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en emploi, ni en formation.

La mise en œuvre de cette obligation de formation a été confiée depuis l'**automne 2020** au réseau des missions locales et à l'Éducation nationale à travers notamment la **mise en place de Plateformes de Soutien Aux Décrocheurs Scolaires (PSAD) rénovée.**

A **Besançon**, comme sur d'autres territoires, **une PSAD existait préalablement, les acteurs concernés travaillant déjà de concert depuis de nombreuses années**, notamment autour du réseau Foquale. Ce dernier constitue le cercle restreint de la PSAD, et permet, dans le cadre d'un partenariat rapproché entre la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, le Centre d'Information et d'Orientation, certains établissements scolaires, la Mission Locale et d'autres acteurs du territoire, d'étudier des situations nominatives de jeunes décrocheurs et de tenter de construire des solutions cohérentes et coordonnées pour les jeunes sans activité.

La PSAD rénovée englobe par ailleurs un cercle plus élargi d'acteurs du territoire, opérateurs en lien avec la tranche d'âge concernée ; ces réunions de la PSAD élargie auront pour objet de faciliter les échanges entre les différents acteurs, de présenter de nouveaux dispositifs ou actions, de favoriser des partenariats. Une première réunion de la PSAD – cercle 2 s'est déroulée début avril 2022 au Lycée P.A. Paris et a mobilisé un peu plus de 25 partenaires différents ; une prochaine réunion sera programmée à l'automne (hypothèse de 3 réunions par an à compter de 2023). Les travaux de la PSAD de Besançon se dérouleront dans le cadre de la charte de fonctionnement proposée par le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, charte que nous avons adaptée à notre contexte local.



DISPOSITIF OBLIGATION DE FORMATION

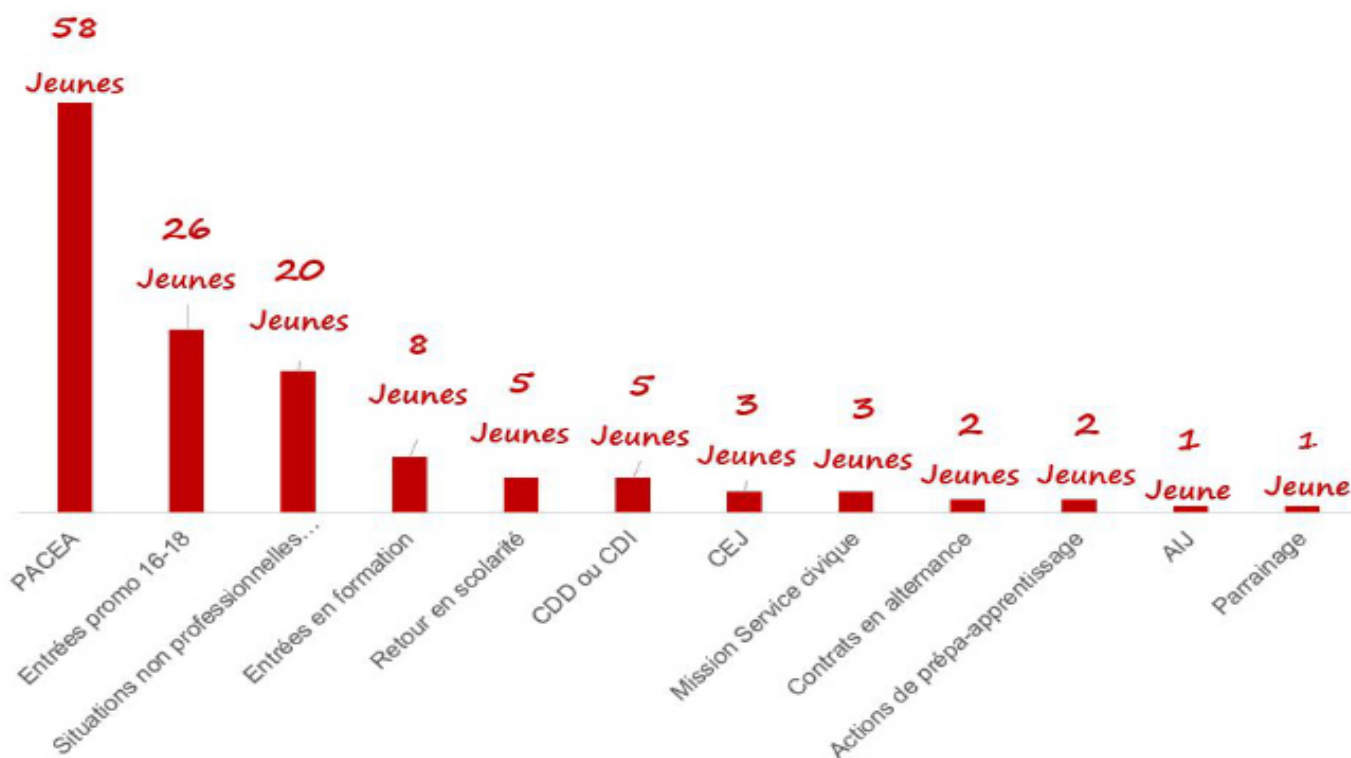
En complément des réunions bimensuelles du réseau Foqale, le CIO et la référente Obligation de formation désignée au sein de notre mission locale s'appuient sur la publication de listes régulières de potentiels décrocheurs scolaires (interconnexion entre le système Rio et l MiLo). A partir de ces données, un contact téléphonique est pris avec les jeunes repérés et un point précis sur leur situation est fait. Chaque jeune concerné est contacté, s'il relève effectivement de l'Obligation de formation, il reçoit une proposition individualisée correspondant à son profil. Une étroite collaboration entre le CIO, les animatrices de la MLDS et la mission locale, et avec d'autres acteurs éventuels mobilisables sur ces situations, permet le plus souvent de (ré)inscrire le jeune dans une solution à court ou moyen terme.

Dans certains cas, la prise de contact avec le jeune soumis à l'obligation de formation, ou avec sa famille n'aboutit pas (pas de contact possible ou refus de rencontre) ; **dans ce cas, le jeune, et/ou son représentant légal, sont convoqués pour un entretien à la Mission Locale**. Si la prise de contact reste vaine, malgré ces rappels, le cadre réglementaire prévoit que la mission locale doit signaler au Conseil départemental les coordonnées de ce jeune ne respectant pas cette obligation pour d'éventuelles suites. Depuis septembre 2020, cette procédure n'a pas été enclenchée, la collectivité départementale n'ayant pas à ce jour désigné de référent par rapport à ce dispositif.

Entre septembre 2021 et mars 2022, **149 jeunes** mineurs ont été repérés comme ne respectant pas leur obligation de formation.

Après contact avec la mission locale, **111 jeunes** ont engagé un parcours, leur permettant ainsi de respecter leur obligation.

Différents dispositifs ou mesures ont été mobilisés pour ces 111 jeunes comme le montre le schéma ci-dessous :





OFFRE DE SERVICES MISSION LOCALE

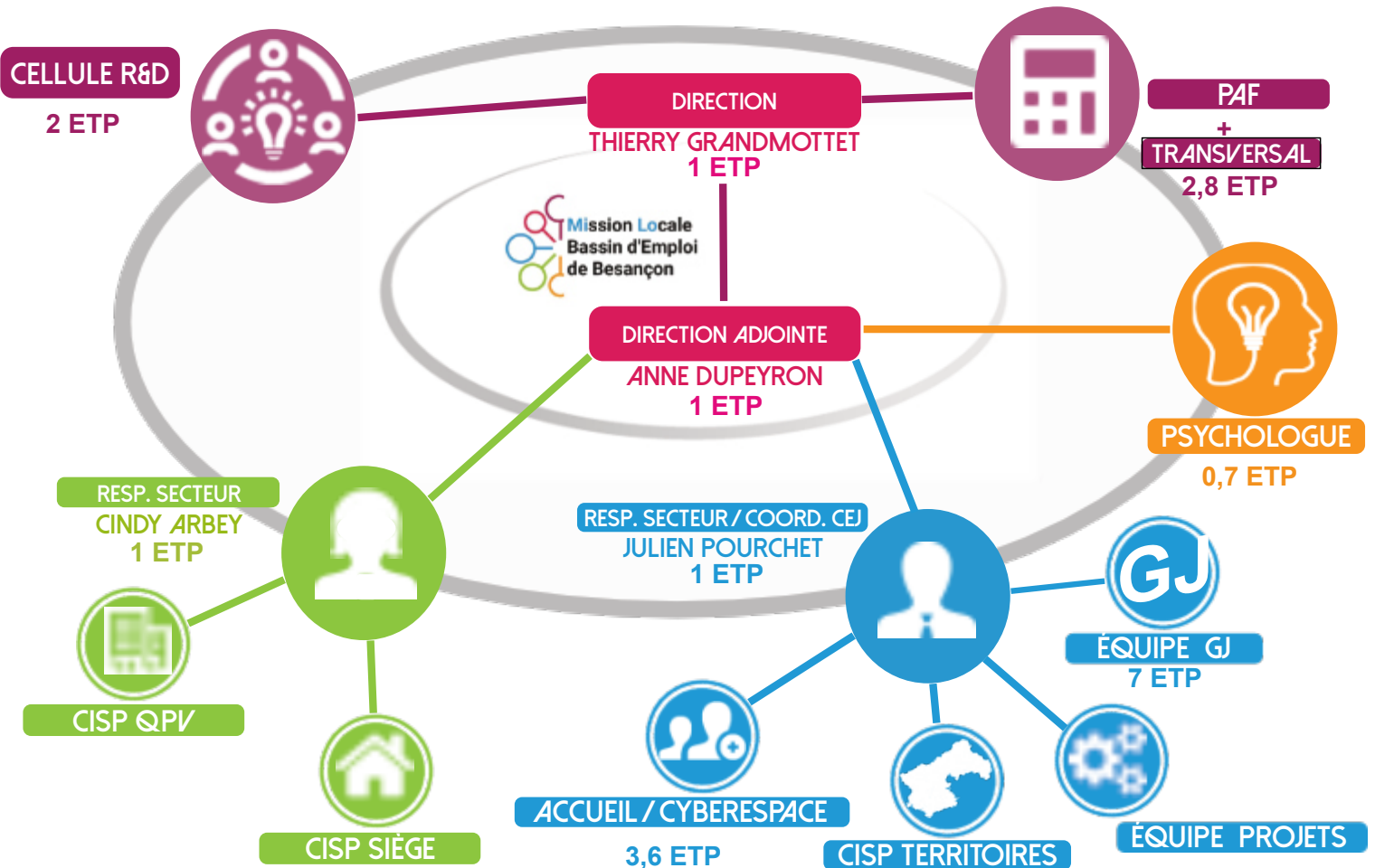




ORGANISATION 2021

45
Professionnels

Dont
43 Salariés



Accompagnement des jeunes : 23,63 ETP

6 Hommes

39 Femmes

2 Mis à Disposition :
- GBM - Directeur 1
- ARML - Psychologue 0,7

- 36 CDI
- 7 CDD

TOTAL
40,40
ETP

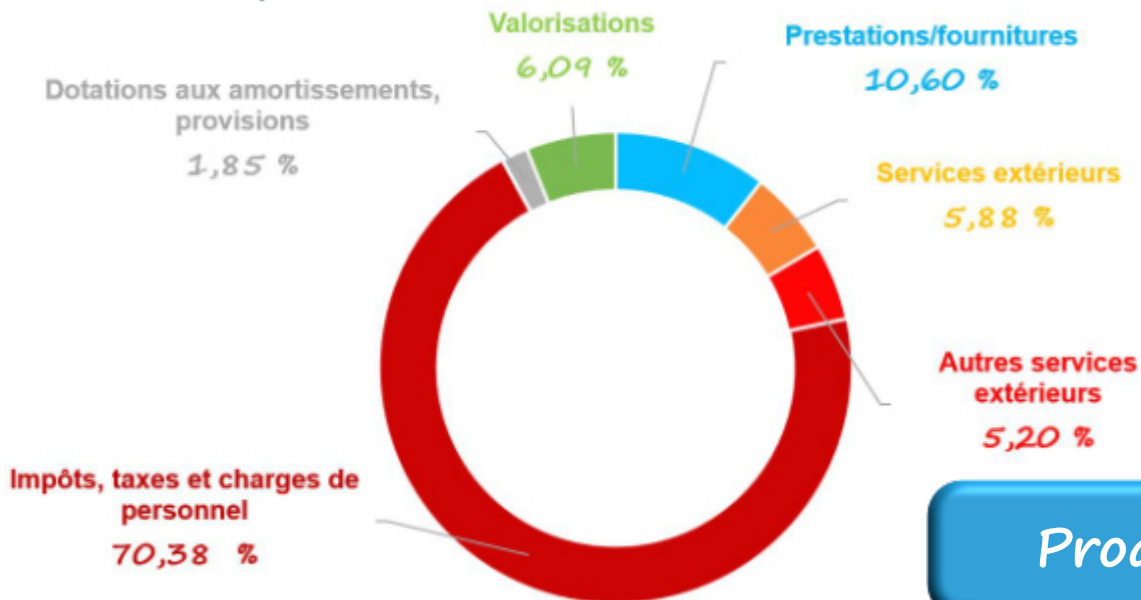


BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

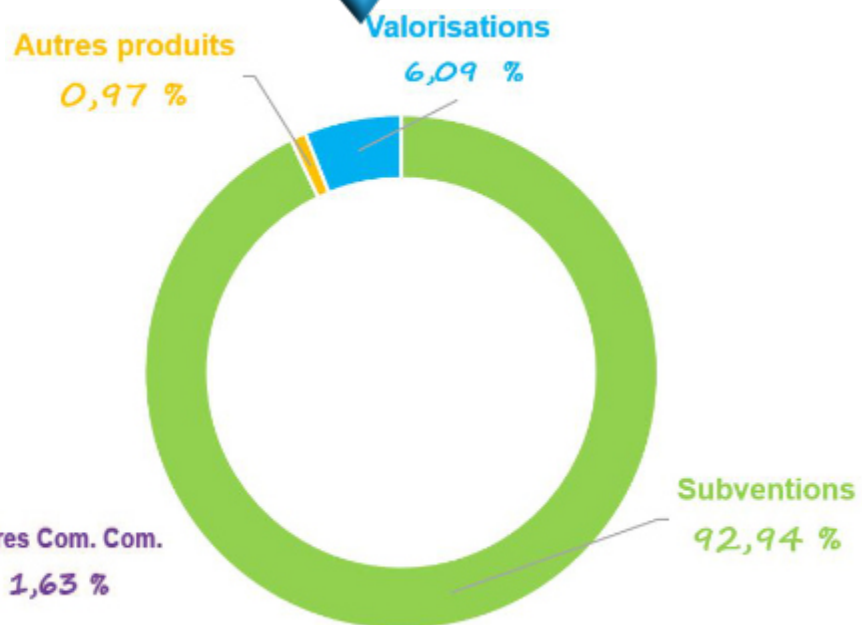
Budget prévisionnel
2022=

2 709 375 €

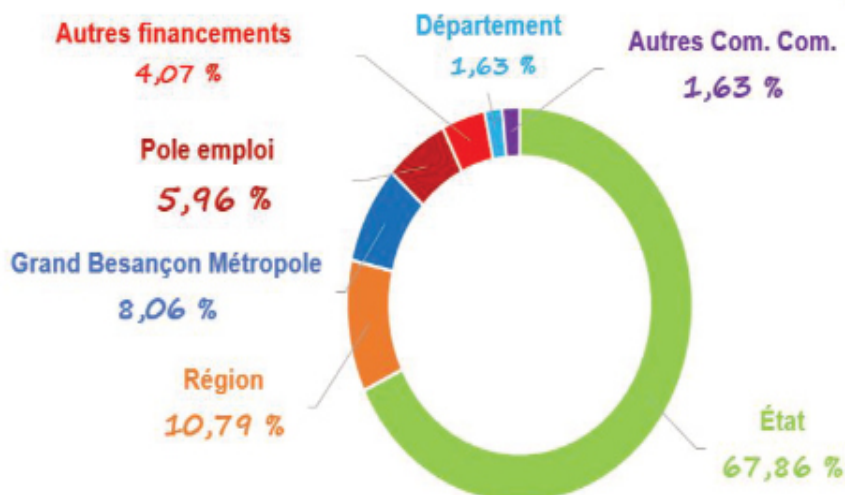
Charges 2022



Produits 2022



Subventions 2022





PERSPECTIVES 2022

Feuille de route 2022



Déploiement du nouveau **Contrat d'Engagement Jeune**



Location de locaux complémentaires rue X. Marmier



Développer l'offre de services d'ateliers collectifs et interventions de partenaires, en interne et en externe



Engagement de l'association dans l'**actualisation de son projet de structure**, imaginer notre mission locale à l'**horizon 2025**



Poursuite de l'action KAF'Truck. Présentation des conclusions et préconisations de la RAC lors d'une journée de réflexion organisée le 02 juin 2022. Intégrer la question du repérage des publics dans notre offre de services.



Lutte contre l'illectronisme : à travers 3 actions particulières, le KAF'TRUCK, Mobile pour l'emploi, la permanence santé, la mission locale tente de limiter cette fracture numérique.



Mise en place de deux salons Emploi et alternance en collaboration étroite avec les organismes de formation et différents employeurs. Participation de l'association aux autres forums organisés sur le territoire.



Souhait de revendiquer plus fortement **notre approche globale vis-à-vis de la jeunesse** et inscrire notre association dans différents cercles de réflexion ou actions partenariales à venir.



Participer à la dynamique créée à la cité de l'emploi



Mise en place d'une permanence santé : accès aux droits / accès aux soins (partenariat et financement : CPAM)



Sécurisation de la gestion de notre **politique RH**



Développement d'une nouvelle **stratégie de communication**